

Alsaciens et Canadiens français ¹

INVITATION à présider cette réunion m'est parvenue à la fin du carême et — je vous le confesse humblement, mon révérend père — il m'a semblé tout d'abord que ce serait la dernière des pénitences de la sainte quarantaine. Mais j'eus l'avantage spirituel d'entendre votre sermon de Pâques. Ce fut la résurrection. A la lumière que vous fîtes descendre ce jour-là sur vos auditeurs, j'aperçus une joie dans cette occasion de dire publiquement le bien que vous avez accompli en notre ville, la façon brillante avec laquelle vous avez fait entendre parmi nous la parole de Dieu et le verbe de France.

¹ Le mardi, 9 avril 1918, au Monument national à Montréal, le Père Henri Delor, dominicain, prédicateur du dernier carême à Notre-Dame, a donné sa conférence d'adieu. Il avait pris pour sujet *Notre Alsace*. La réunion fut présidée par M. Antonio Perrault, professeur à la Faculté de droit de l'Université Laval à Montréal. Nous sommes heureux de publier *in-extenso*, pour le bénéfice de nos lecteurs, l'allocution, si substantielle et si littéraire tout ensemble, que notre ami et collaborateur a prononcée en cette circonstance. On constatera facilement qu'elle dépasse de beaucoup l'ordinaire portée d'une harangue d'occasion. Ce serait tout profit pour nos cousins de France, croyons-nous, de lire cette causerie, de l'étudier et de la méditer, du moins pour ceux qui veulent sincèrement savoir qui nous sommes, quel est notre esprit et, comme ils disent, quelle est notre mentalité. Le Père Delor lui-même, tout sympathique qu'il veut bien nous être, a eu là-dessus, à Ottawa, un mot qui appelle des réserves. Il a affirmé que "la France n'est pas assez aimée", et, apparemment, ce reproche s'adressait à nous. Si c'est ne pas assez l'aimer que de l'aimer surtout "dans les trois siècles de notre propre histoire", comme disait naguère M. François Veillot, soit, nous confessons jugement. Mais a-t-on le droit de nous reprocher d'être canadiens avant tout? Nous ne le pensons pas. Le comprendre enfin serait dissiper une grosse équivoque. Or, il nous semble bien que l'allocution de notre ami M. Perrault met les choses au juste point. — E.-J. A.

Vous vous souvenez de cette page où Montaigne a comparé l'éloquence des prêtres à celle des membres du barreau. Il a osé écrire que la tâche, la part, comme il disait, de l'avocat était plus difficile que celle du prêcheur. Sa thèse, comme toutes celles un peu trop raccourcies, n'était pas tout à fait juste. Rien n'est plus difficile que l'effort d'un prédicateur qui veut convertir un avocat, et—s'il est vrai que ce sont les faits qui parlent le mieux—rien n'est plus facile à un avocat que de défendre un prédicateur tel que vous. Au reste, il s'agit moins ce soir de plaider que de remercier — de remercier cet auditoire, si heureux de répondre à l'invitation annuelle du Cercle Ville-Marie; musiciens et chanteurs qui, avec tant de brio, ont mis dans cette soirée la note musicale; de vous remercier surtout, mon révérend père, d'avoir dérobé quelques mois à vos Chasseurs-Alpins afin d'associer votre sacerdoce et votre talent à l'oeuvre de la prédication de Notre-Dame.

C'est une institution chère aux Canadiens français que cette prédication du carême à l'église-mère de notre ville. Dès les premiers mois de l'automne, chacun de nous, anxieux, demande: " Qui donc montera, cette année, dans la chaire de Notre-Dame? " Le curé de cette paroisse a tous les ans la main si heureuse que, Pâques venue, l'on regrette que sitôt se taise une voix aimée. Notre consolation, ce soir, est de dire que c'est la deuxième fois que vous y montez, notre voeu, que ce ne soit pas la dernière. Nous sommes attachés à cette prédication annuelle, parce que nous y voyons l'une des formes de l'action féconde qu'accomplissent chez nous, depuis bientôt trois cents ans, MM. de Saint-Sulpice. Ce fut leur tâche et c'est leur honneur d'avoir cherché, pendant près de trois siècles, par leur conduite, par l'éducation des jeunes hommes, par la prédication et mille autres moyens, à maintenir ici les deux plus actifs agents de civilisation: le catholicisme et l'esprit français. Connaissant ce dessein de la maison de Saint-Sulpice,

vous avez voulu, après avoir ranimé notre foi de chrétiens, évoquer une page émouvante du patriotisme français. Merci de nous avoir permis de saluer ce soir votre habit d'aumônier militaire, de nous avoir offert l'occasion d'applaudir aux décorations qui le parent et qui vous honorent.

Notre Alsace ! avez-vous dit, rappelant ainsi qu'il n'y a pas en ce monde que les possessions physiques, les possessions officielles, politiques, mais qu'il y a aussi les autres, meilleures et plus durables, les possessions de l'esprit qui permettent d'exercer, en dépit des traités, par-dessus les obstacles, par-dessus les frontières les plus abruptes, une emprise sur les âmes. *Notre Alsace !* Vous êtes de la bonne tradition. Déjà, en 1870, Fustel de Coulanges répondait à l'historien allemand Mommsen : " Strasbourg n'est pas à nous, Strasbourg est avec nous. "

Vos paroles sur l'Alsace ont remué les sympathies qui nous unissent à la famille française; elles ont ému des cœurs qui ont souffert de la brisure qui fut faite à votre patrie le jour où elle fut amputée de cette partie d'elle-même. Certains passages de votre conférence, permettez-moi ce souvenir personnel, ont remis devant mes yeux un livre d'étrennes, à moi donné jadis par mon père, quand j'étais aux environs de la dixième année : un livre tout en images, et en images qui toutes parlaient de vos deux provinces aimées, l'Alsace et la Lorraine. On avait peint sur les pages de ce livre des cigognes, des trains qui, partant de chez vous, emportaient vos regrets vers Mulhouse et vers Metz. Il y avait surtout de petits enfants, des bonshommes hauts comme ça, mais, dans leur regard, quelle souffrance déjà de la patrie blessée, quel désir de revanche ! C'était vous, mon révérend père, c'était votre génération, qui formiez les promesses que depuis 1914 vous vous efforcez de réaliser. C'est à tous ces petits d'il y a vingt ou trente ans, devenus les héros de la grande guerre, que sont

allés, il y a quelques minutes, les applaudissements de cet auditoire.

Vos paroles sur l'Alsace ont éveillé des idées, celle-ci, par exemple, que l'esprit français, d'essence supérieure, laisse une empreinte que ni les vicissitudes de l'histoire, ni l'effet des traités, ni le séjour au milieu de races étrangères ne parviennent à effacer. Il résiste à l'action du temps. Continueur de l'esprit hellénique et de l'esprit latin, il porte en lui la force de repousser les efforts accomplis pour l'amoindrir ou le faire disparaître. Et, à ce point de vue, votre conférence nous amènera à réfléchir, à faire retour sur nous-mêmes.

Nous aussi, Canadiens français, nous sommes " une main qui dépasse la France ". Nous constituons l'un des rameaux détachés du grand arbre. Nous aussi, à une heure tragique de l'histoire, nous formâmes une province qui fut enlevée au plus beau des royaumes terrestres. Comme les Alsaciens, nous avons été séparés de la grande nation française, et ce fut sous une loi étrangère, sous la domination d'un esprit qui n'était pas le vôtre, qu'il nous fallut poursuivre notre chemin sur la terre.

Si les savants discutent sur les origines germaniques ou françaises de l'Alsace, la légimité de la première réunion de l'Alsace à l'Allemagne aux environs du 10ème siècle, la profondeur des affinités françaises en Alsace avant Louis XIV, nul ne saurait contester nos origines et nier que nos rives furent en tout premier lieu des rives françaises. Quand l'Alsace fut politiquement rattachée à la France par le traité de 1648, il y avait un siècle déjà que Jacques Cartier avait planté sur nos côtes gaspésiennes une croix, ornée d'un écusson aux armes de votre pays, avec ces mots *Vyve le Roy de France* ; quarante ans que Champlain avait ouvert le premier poste des routes d'Amérique — Québec — ; six ans qu'ici même M. de Maisonneuve, suivi de sa troupe de braves, avait fondé Ville-Marie.

Les problèmes qui se posèrent aux Alsaciens en 1870, il nous fallut les résoudre un siècle avant eux. Après 1760, quand Montcalm défait eut emporté dans sa tombe la domination politique de la France sur les terres canadiennes, l'idée de votre pays ne disparut point de nos rives et nous avons dû trouver les solutions qui depuis quarante ans préoccupent le patriotisme des Alsaciens. Comme eux, nous avons eu nos Philippe Oberlés, protestataires incorrigibles, dont l'âme ne parvint pas à s'accommoder au cadre nouveau imposé par le sort des batailles. Ils furent ici personnifiés par ce vieux soldat que chanta Crémazie, le vieux soldat qui

De la France savait garder le souvenir,

et mutilé, languissant, se rendait sur les remparts de la capitale québécoise et demandait :

Dis-moi, mon fils, ne paraissent-ils pas ?

Au déclin de ses jours, sa dernière parole fut encore un cri d'espérance, mêlé de regret,

Ils reviendront ! et je n'y serai pas !

Notre race, elle aussi, jette un voile d'oubli sur ses Joseph Oberlés, ceux, en petit nombre, qu, craintifs en face du conquérant, passèrent du côté du vainqueur, cédèrent à son prestige et, peu à peu, l'intérêt les y poussant, adoptèrent son langage, ses idées, ses coutumes, se firent une âme à son image. Mais ces anglifiés et ces anglicisés furent par nous rejetés avant qu'ils ne nous renièrent.

Il y eut un autre problème, celui que voulurent résoudre Jean Oberlé, le héros de René Bazin, et Paul Ehrmann, le héros de Maurice Barrès. Quelques-uns, peu nombreux, prirent, au lendemain de 1760, le parti qu'adopta plus tard Jean

Oberlé, et ils émigrèrent en France. Les autres, tous les autres, nous tous, nous restâmes ici, faisant nôtre le devoir que se donnera plus tard Paul Ehrmann. " Alsacien, mon devoir est en Alsace, " lui fait dire Barrès. Avant lui, nous avions répété : " Canadiens, notre devoir est en Canada! "

Lors de la publication du roman de Bazin, Barrès, vous vous en souvenez, protesta. A la question que s'était posée le héros de Bazin, Jean Oberlé, " Que faut-il faire? " Barrès répondit: " Il ne fallait pas émigrer. Voulez-vous être un héros, Jean Oberlé? Ne quittez point l'Alsace. Je ne vous demande point d'agir, mais seulement de vivre. Je ne vous demande même pas de protester, mais naturellement chacune de vos respirations sera une respiration rythmée par deux siècles d'accord avec le coeur français. " Et Barrès ajoutait ce joli mot: " Jean Oberlé, demeurez un caillou de France sous la botte de l'envahisseur! Subissez l'inévitable, et maintenez ce qui ne meurt pas! "

Et ce fut là exactement notre dessein. La leçon que Barrès présenta sous les dehors de la fiction, nous l'avons vécue ici. Barrès s'en est-il douté? Lui, le délicat artiste, a-t-il soupçonné que, pour tracer ce rôle à Jean Oberlé, et, plus tard à Paul Ehrmann, le héros de son livre *Au service de l'Allemagne*, il s'arrêtait sous l'oeil des barbares et qu'il empruntait sa théorie à ceux que sa clairvoyance devait plus tard découvrir chez les Peaux-Rouges du Canada ?

Comme ils furent nombreux parmi nous les Paul Ehrmanns, qui, français de coeur et d'éducation intellectuelle, participèrent à la vie du conquérant anglais, mais avec tout leur passé; qui, dans leur loyauté au nouveau pouvoir établi, gardèrent inviolé le droit de se souvenir, luttèrent et souffrirent pour acclimater ici l'esprit français, faire sentir sa supériorité! Comme ils furent nombreux parmi nous ces Paul Ehrmanns qui, capables d'action, s'efforçant de s'accommoder

aux conditions inéluctables que l'histoire leur avait faites, s'attachèrent à ce coin de terre où Dieu les avait fait grandir, et, fidèles à la constitution politique nouvelle, revendiquèrent tous leurs droits, le respect absolu des traditions, des croyances, des aspirations intimes, de tout ce qui constitue la personnalité d'un peuple !

Nous permettez-vous de vous dire, mon révérend père, que si nous voulons créer ici une âme canadienne c'est pour qu'elle ressemble un peu à la vôtre, qu'elle garde quelques-unes des caractéristiques de votre génie français, la foi catholique, la langue, certaines notions juridiques, un peu de l'idéal français ? L'une des voix les plus autorisées à exprimer la pensée canadienne, Mgr Louis-Adolphe Paquet, l'éminent théologien du séminaire de Québec, ne vient-il pas d'écrire que la tradition chez nous, " c'est sans doute de cultiver le sentiment canadien, mais aussi de dégager les leçons de notre histoire, de défendre les droits de notre langue, de montrer les gloires de notre foi, le rôle joué par notre enseignement où se reflète la culture latine, l'idéal catholique et français " ? Et si cette langue, cette foi, cette culture latine, cet idéal français sont bien vôtres, mon révérend père, n'avons-nous pas raison de croire qu'en souffrant pour maintenir et développer un tel patrimoine sur ce continent, nous apportons aux problèmes qui oppressent le coeur de tous ceux qui furent séparés de la France une solution qui ne doit pas vous laisser indifférents, vous Français de France ?

Si vous saviez comme ce dessein éveille contre nous la haine ! Paul Ehrmann rappelle qu'il fut traité de *Français*. Mais si le héros de Barrès s'en glorifie c'est, pense-t-il, que l'Allemand qui l'apostrophe de la sorte n'a pu trouver meilleure façon d'avouer que l'Alsacien a plus d'humanité que les autres. Nous sommes moins heureux que lui. *Frenchmen!* Que de fois l'on nous a décerné cette épithète et l'on n'enfer-

mais aucun compliment, mais le mépris et l'injure. Sachez du moins le reconnaître ! Efforcez-vous de nous comprendre. Connaissant mieux nos réalités ethniques, nos conditions historiques, les difficultés au milieu desquelles nous vivons, aidez-nous, en projetant jusqu'ici le rayonnement de vos sympathies, de votre saine pensée catholique et française.

De quoi demain sera-t-il fait pour nous Canadiens français ? Nous ne le savons que trop bien : de combats, d'assauts, dirigés, comme ils le furent depuis cent cinquante ans, comme ils ne cessent pas de l'être, contre le meilleur de nous-mêmes, contre notre volonté de maintenir ici votre pensée, je veux dire la civilisation française, la plus fine qui soit, la civilisation héritière de ce qu'il y a de plus grand à travers les âges et dont l'idéal de perfection est fait des vertus supérieures de justice, de générosité, de loyauté, d'humanité. Voilà ce que votre conférence de ce soir rappelle à tous ceux qui furent de la France et qui demeurent dans le monde ses témoins. Que ce soit l'une des leçons réconfortantes de cette soirée ! Terminons-la par un souhait.

Une légende rappelle qu'à la fin de chaque année, durant la dernière nuit de décembre, s'éveille au château de Hohen-Koenigsbourg la *Dame Blanche* de l'Alsace. Dominant la vaste plaine où coule le Rhin, elle annonce à ceux qui savent l'entendre le sort, heureux ou funeste, du pays. Figure légendaire de la patrie, puisse-t-elle annoncer bientôt l'heure de la victoire pour vous, de la délivrance, de la définitive union de l'âme alsacienne au génie français, afin que vous répétiez à jamais : *Notre Alsace!*

Antonio PERRAULT,

professeur à l'Université Laval.

Le Problème Noir

L me reste à rappeler les deux principaux éléments civilisateurs des noirs : la religion et l'éducation. C'est par l'une et l'autre que le problème noir sera solutionné, si jamais il peut l'être.

L'apostolat catholique auprès des noirs se confond souvent avec l'éducation donnée dans les écoles, les chapelles de mission et les églises. Beaucoup de prêtres s'y emploient dans leurs paroisses. Les Pères du Saint-Esprit s'y dévouent dans la Virginie, les Jésuites dans le Maryland. Les Joséphites s'y consacrent exclusivement dans quatorze diocèses. Le cardinal Gibbons a recueilli des fonds pour soutenir tous ces efforts apostoliques.

Plusieurs congrégations de femmes—parmi lesquelles nos soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie d'Hochelaga — travaillent à l'enseignement religieux et profane des petits nègres et négresses. C'est à eux également que la révérende mère Catherine Drexel, fille d'un millionnaire de Philadelphie, a consacré sa fortune, et c'est pour eux qu'elle a fondé et qu'elle dirige, avec le concours de ses soeurs du Saint-Sacrement, l'université de Saint-François-Xavier à la Nouvelle-Orléans. Dans cette même ville, j'ai vu à l'oeuvre une autre communauté—de soeurs noires celles-là—dirigeant un orphelinat et une école de plusieurs centaines d'enfants de couleur.

¹ Cet article est la dernière partie d'une conférence faite par le Père Louis Lalande, s. j., l'année dernière, sous les auspices du *Cercle catholique des Voyageurs de commerce*. Il y traite de l'origine de l'esclavage aux Etats-Unis, de la guerre de Sécession, du *Lynch*, de l'état actuel des nègres du sud... Et il termine par l'influence de l'école et de l'Eglise sur la civilisation des noirs. C'est cette dernière partie que nous publions.

La communauté elle-même, novices et professes, offre d'admirables exemples de ferveur et de vertus monastiques.

Somme toute, le nombre des vrais catholiques noirs est petit — à peu près un sur vingt-cinq. Les meilleurs, les plus éclairés, sont encore les anciens esclaves instruits par leurs maîtres d'autrefois. Beaucoup d'autres ont été baptisés dans l'Eglise catholique, mais ils n'en sont pas toujours bien certains. Ils n'ont pas vécu selon leur baptême, se sont laissés embaucher par des sectes protestantes ou par l'armée du salut. L'armée du salut a particulièrement le don de leur plaire ! D'abord, ça fait du bruit, il y a des cris et du trombone, des tambours battant la mesure et des discours en plein soleil ! C'est d'ailleurs la religion qui ressemble davantage à leurs enterrements, et leurs enterrements, ce sont les grandes heures, les beaux jours de leur vie, l'épanouissement sonore de toute leur religion au vent ! Je comprends que les touristes ne manquent pas un enterrement de nègres. Qui n'a pas vu un enterrement de nègres — mais, là, un vrai, authentique — n'a jamais rien vu ! Il ne saura jamais le dernier fin mot de la psychologie religieuse des noirs, à moins peut-être qu'il ne les ait étudiés chez les baptistes, où ils ont été recueillis par troupeaux. Les doctrines baptistes les ravissent, les enivrent. Ils les boivent comme une liqueur. Elles se prêtent à leur mysticisme, à leur attrait pour les rêves superstitieux, le tapage et l'autosuggestion. " Etre baptisés par immersion dans le lac de Pontchartrain, me disait un Louisianais, leur paraît le plus exultant des sports. "

On ne saurait compter sur une pareille religion variant avec l'humeur, l'ignorance et les superstitions de ses fidèles, ni sur la minorité trop chancelante des noirs catholiques, pour accomplir une réforme radicale de la race et résoudre le problème. On peut tout au plus espérer, avec l'auteur optimiste d'un article publié le 13 janvier 1917 dans l'*America* de New

York, que l'exode actuel des noirs vers le nord leur fera trouver de nouveaux apôtres et les bienfaits de la conversion. Avec la morale et les lumières du catholicisme, ils deviendraient bientôt citoyens assimilables. — Les amener et les maintenir dans cette lumière serait, sans doute, merveille, quasi miracle. Or si les miracles ne peuvent entrer dans les calculs humains, ils peuvent du moins entrer dans nos espérances.

* * *

En dehors de la religion, les plus généreux efforts pour relever le niveau de la race africo-américaine se sont concentrés sur l'éducation supérieure. C'est avec intention que je dis l'éducation *supérieure*, pour marquer immédiatement, avec l'intention généreuse de l'Etat, la cause principale de son insuccès.

Les Etats-Unis dépensent chaque année des sommes fabuleuses pour la construction, l'outillage, le personnel d'universités, d'écoles supérieures, industrielles, techniques ou d'enseignement secondaire. Rien ne dépasse en luxe, en hygiène et confort, les fameux établissements, pour les deux sexes noirs, de Hampton, en Virginie, et de Tuskegee. Plus d'une de ces maisons, pour arriver à des résultats dix fois moindres, a coûté dix fois plus au trésor public que celles des blancs. Cela vient de l'inaptitude du nègre à l'éducation théorique. C'est un grand enfant. Son développement maximum équiyant — sauf exception toujours — à celui d'un enfant de quatorze ans. Quand il a atteint cette mesure, on ne le développe guère davantage et ce qu'on y verse déborde. Son sens moral, au surplus, le rend assez peu capable de porter et de manier l'arme plus délicate de l'instruction supérieure. Et comme l'instruction est une arme utile ou fatale selon la moralité de l'individu, on s'accorde généralement aujourd'hui,

dans les cercles les plus avertis, à considérer l'enseignement secondaire comme préjudiciable aux noirs.

Le nègre illustre qu'était Booker T. Washington, le grand éducateur de Tuskegee, ne pensait pas autrement. Il enseigna avant tout à ceux de sa race le travail manuel, les rudiments de la science, l'agriculture, et leur prêcha sans cesse le retour à la terre. On peut attribuer en grande partie à la poussée qu'il donna à ses élèves vers l'agriculture l'énorme accroissement des propriétés rurales des noirs. Dans les dernières dix années, la valeur de leurs terres est montée de \$147,404,688 à \$492,892,208 — une augmentation de 177 pour 100.

Le colonel Roosevelt, dans sa préface de la vie de Booker Washington, exprime son admiration pour l'oeuvre entière de ce "builder of civilisation", mais surtout pour son sens pratique, "keeping out of office ignorant, semi-criminal, shiftless negroes, and teaching them instead the value and dignity of toil". L'auteur du compte rendu de ce livre, résumant l'oeuvre du célèbre éducateur noir, ajoute: "He taught his people to work, to save, to make eating a ceremony, to use tooth brushes and night gowns, and to obey the law." Comme matières scientifiques, celles-ci sont assez primaires.

En pareille matière, on ne saurait avoir trop de témoignages autorisés. Voici celui de M. Chamberlain, un nordiste du Massachusetts, député, puis gouverneur de la Caroline pendant douze ans: "Les sudistes ne s'opposent pas au développement du nègre. Tout au contraire, ils approuvent le principe de l'instruction. Mais ce n'est pas à dire qu'ils acceptent, ni que moi j'accepte, le principe de l'instruction théorique que les états nordistes aiment à offrir aux nègres — instruction dont on peut aujourd'hui constater les résultats à Beaufort et à Hilton Had, Caroline du sud, les deux endroits où les nègres sudistes sont les plus arriérés. Et pourtant l'instruction théo-

rique supérieure y a été pratiquée sans interruption depuis quarante-deux ans par des maîtres venus du nord. ” Et il termine : “ L’ingérance de l’étranger ne fait qu’irriter et aggraver l’état actuel des choses. Le sud devra lui-même résoudre son problème. ”

Or, les sudistes soutiennent que l’enseignement supérieur prôné par l’illuminisme pédagogique du nord a jusqu’ici manqué son coup. Il fallait, pensent-ils, ignorer totalement la psychologie des noirs, pour appliquer à leur formation intellectuelle des procédés réservés à des facultés et à des mentalités tout différentes des leurs. Ce qu’il importe de leur injecter, c’est l’éducation élémentaire — de l’injecter à petite dose, en insistant sur l’application de ces rudiments à la vie quotidienne. Le meilleur service à leur rendre et à ceux qui les entourent, c’est, après les éléments de la grammaire et de l’arithmétique, de leur fournir dans des écoles industrielles, ménagères, agricoles, les connaissances appliquées qui en feront, dans les métiers manuels ou la culture de la terre, d’excellents ouvriers ou d’honnêtes propriétaires.

Même dans ce domaine limité, le service rendu ne sera profitable que si, à tous ces instruments de gagne-pain mis entre les mains du nègre, on ajoute, pour l’en pénétrer, le sens du devoir social, de la justice, de l’économie prévoyante, de la propreté et de la tenue, du tort causé par son insouciance native quand il se couche sans motif le jour où le patron a le plus besoin de lui. C’est bien dans ce sens qu’abondait le président Roosevelt, parlant, en 1906, à l’école de Hampton : “ Une race, une nation ne domine pas grâce au génie d’une élite ; ce qui compte, c’est le niveau moyen du caractère des hommes et des femmes. Si vous réussissez à développer chez la moyenne des citoyens de couleur des traits de courage et de sincérité, les sentiments de l’inviolabilité des contrats, de l’amour du travail, du désir de se bien conduire, vous aurez

déjà fait mériter l'estime à votre race. . . Je maintiens que ce n'est pas instruire que d'apprendre à lire, à écrire et à faire des chiffres, sans apprendre à appliquer cette science dans la vie journalière. ”

Par ailleurs, cette élite dont parle M. Roosevelt ne saurait beaucoup contribuer à relever la race; elle n'a sur elle aucune influence. Elle se sépare du peuple parce qu'instruite. Et le peuple n'a pas confiance en elle, parce qu'aux yeux des noirs un noir n'est jamais supérieur, si instruit qu'il soit. Il lui manque d'être blanc, tout comme aux yeux des blancs il lui reste d'être noir. Dès lors, “c'est cruel, disait encore Booker Washington, de multiplier les besoins intellectuels du jeune nègre, quand on ne peut lui fournir les moyens de les satisfaire ”.

* * *

Et donc, pour conclure, ne déclassons pas les nègres. Il leur est encore plus difficile qu'à nous d'être impunément des fruits secs. Elevons la classe elle-même où ils doivent vivre et se mouvoir.

Or, l'école qu'il faut pour ce relèvement, et sans laquelle les Américains les plus clairvoyants tournent autour du problème, versent de l'or dans un puits sans fond et se démènent dans le vide, ce n'est ni l'école de Booker Washington, ni celle du docteur Crum, ni Hampton, ni Tuskegee, ni celle de l'autoritaire Roosevelt, ce n'est pas l'école publique, neutre en religion et nulle en morale, ce fétiche engendré et sustenté par la réclame — c'est l'école à base religieuse, où la science et la charité, l'instruction et l'apostolat s'unissent pour s'adapter avec amour à la mentalité du nègre et trouver avec le chemin étroit de son cerveau celui plus large de son cœur.

Le jour où des instituteurs catholiques pourront, sans courir le risque d'être jetés en prison — comme il vient d'arri-

ver à des religieuses, en Floride—enseigner aux petits nègres d'où ils viennent, où ils vont, par où il faut passer pour arriver à la fin dernière, quel est le maître de nos vies, la sanction finale de nos oeuvres, la source de toute autorité, en quoi ils sont les égaux des blancs et comment ils peuvent leur devenir supérieurs, sans violence, sans haine, par la justice, la chasteté, le travail et l'acceptation du sacrifice—ce jour-là, les Etats-Unis auront fourni des données nouvelles et lumineuses au problème noir. L'instruction jointe à ces principes fondamentaux sera simple, élémentaire, afin de ne point déborder ces esprits limités. Puis, après l'école, si on pousse ces enfants, par tous les encouragements possibles, vers la campagne, leur milieu normal, hygiénique en tous sens, vers l'agriculture, qui répond mieux à leurs aptitudes, offre plus de stabilité à leur volonté inconstante et les préserve de la contagion des grandes villes, on aura avancé plus encore la solution désirée. Peut-être, alors, dans le milieu plus favorable des champs, le zèle apostolique des prêtres et des religieux américains, multipliant les initiatives actuelles, opérera-t-il dans le vieux sud jadis esclavagiste les merveilles de civilisation et de conversions opérées autrefois sur cette terre d'Amérique par les missionnaires du vieux monde et surtout de la France. Ce serait enfin la solution parfaite du problème noir, sous les bras lumineux de la croix !

Le Père Louis LALANDE

Le sang de France au Canada

Discours prononcé à la Madeleine de Paris le 2 juillet 1917

PAR

M. l'abbé THELLIER de PONCHEVILLE ¹

Eminence,
Messieurs,

TROIS dates jalonnent, en face de l'Europe, l'histoire du Canada. Le 3 juillet 1608, une embarcation venue des côtes normandes abordait à la pointe de Québec. Planté le premier sur ce sol neuf, le drapeau fleur-delysé en prenait possession au nom de la France. Un siècle et demi se passe. Le 13 septembre 1759, une flotille anglaise, ayant débarqué de nuit sur la même rive, fait triompher son pavillon dans les plaines d'Abraham et conquiert à l'empire

¹ Il y aura bientôt un an, le 2 juillet 1917, une fête religieuse était célébrée à la Madeleine de Paris, sous la présidence de Son Eminence le cardinal Amette, pour commémorer le cinquantième de notre confédération canadienne. Notre ami et collaborateur, M. l'abbé Thellier de Poncheville, avait été invité à donner le discours de circonstance. Ce discours est devenu l'un des chapitres de *La France vue d'Amérique*, le très beau volume qui vient de paraître chez Bloud à Paris, et dans lequel le sympathique et éloquent prédicateur du carême de 1917 à Notre-Dame de Montréal résume ses impressions sur son voyage au Canada. — M. de Poncheville avait bien voulu nous faire tenir, par l'obligeante entremise du capitaine Duthoit, les "bonnes feuilles" de ce discours de la Madeleine, ou de ce chapitre de son nouveau livre, qu'il a intitulé lui-même *Le sang de France au Canada*. Par suite de circonstances imprévues, ce n'est qu'en mars cependant, et trop tard pour notre livraison d'avril, que nous avons eu en mains ces précieuses "bonnes feuilles". Mais nous tenons à les servir quand même à nos lecteurs. Ce leur sera une invitation

britannique la plus vaste de ses colonies. Cent cinquante ans s'écoulent encore. Le 24 septembre 1914, dans ces eaux du Saint-Laurent où s'étaient heurtées les deux nations ennemies, des navires de guerre lèvent l'ancre aux cris entremêlés de " Vive la France, Vive l'Angleterre! " Les musiques jouent tour à tour le *God save the King* et la *Marseillaise*. Les acclamations fraternelles de l'équipage, emportées par les salves des canons de la citadelle, vont faire tressaillir les cendres de Wolf et de Montcalm qui dorment dans un seul mausolée, en leur annonçant que les épées de leurs descendants, oubliées des luttes ancestrales, s'associent désormais pour la défense d'un même drapeau. Et de l'estuaire de Liverpool

à se procurer le volume lui-même, qui est déjà en librairie à Montréal, et ce nous est à nous une occasion de redire à l'auteur que nous n'avons jamais douté de lui ni de ses sentiments. — La " protestation amicale " que nous formulions naguère, au sujet du fameux compte rendu du *Petit Démocrate*, s'adressait beaucoup plus au journaliste qu'au conférencier. Depuis que nous avons publié la *note* du mois dernier, nous avons reçu de notre ami une lettre qui proteste elle aussi. " J'ai pas mal de défauts, nous écrit aimablement M. l'abbé de Poncheville, mais je ne crois vraiment pas que la vantardise soit le dominant. Si j'ai dû parler souvent (en France) des foules admirables que j'ai eu la joie de voir devant ma chaire à Montréal, c'était pour faire l'éloge de leur attachement à la France plutôt que le mien. Mes auditeurs français l'ont toujours compris ainsi. " Et nous de même, ajouterons-nous. Mais le malencontreux compte rendu du *Petit Démocrate* circulait sous le manteau. Tout le monde en parlait. Beaucoup s'en montraient émus. Il nous a semblé qu'une " protestation amicale " amènerait l'explication voulue et que tout ainsi serait remis au vrai point. Et c'est ce qui est arrivé. — Le chapitre que nous publions aujourd'hui établit, croyons-nous, sans conteste, que M. Thellier de Poncheville nous aime et sait nous comprendre. L'équivoque, si jamais il y en eut dans quelques esprits, disparaît et s'évanouit. *Le sang de France* qui coule au Canada, suivant le si beau mot de l'orateur de Notre-Dame, est toujours lui-même. Il s'échauffe parfois, mais il reste pur et clair, sans alliage de fiel ou de mauvaises humeurs. — Une fois de plus, que notre distingué ami soit remercié pour ses bons sentiments à notre endroit et pour sa bienveillante collaboration à l'oeuvre toute modeste, mais sincère, de propagande catholique et française qu'est l'oeuvre de la *Revue canadienne*. — E.-J. A.

on vit le Canada en armes s'avancer vers les champs de bataille de l'Europe, pour entrer dans la guerre mondiale coude à coude avec les deux peuples qui jadis s'étaient disputé son territoire et se partageaient à présent son appui.

Mystérieux enchaînement de nos destins ! Nous n'étions donc allés nous battre en Amérique que pour préparer la rencontre amicale de nos races, aujourd'hui à jamais associées là-bas, et soudées l'une à l'autre par la menace allemande jusque sur le vieux continent, témoin séculaire de leurs rivalités. Le mérite de cet accord remonte, pour une part glorieuse, aux Pères de la confédération canadienne dont ce jubilé ² célèbre l'oeuvre de réconciliation déjà féconde.

En rédigeant, le 1er juillet 1867, ³ le statut politique nouveau de leur pays, ces grands citoyens signaient un traité de paix entre leurs compatriotes auxquels ils reconnaissaient définitivement les mêmes droits. Par leur acte généreux, Français et Anglais recevaient la promesse d'un avenir de liberté réciproque, d'où allait jaillir leur vitalité commune. Leur *Dominion* est légitimement fier, pour ses noces d'or, d'exposer aux yeux du monde, dans les fêtes officielles d'Ottawa, de Londres et de Paris, les progrès qu'un demi-siècle de ce régime lui a permis d'accomplir.

C'est pour commémorer cet anniversaire et glorifier cet essor que la Madeleine, temple somptueux de la victoire, a ouvert ses portes à l'une des plus brillantes assemblées qui puisse se contempler dans la capitale. Représentants éminents de l'Eglise, des pouvoirs publics, de l'armée, ambassadeurs des peuples alliés, délégués des grandes oeuvres de guerre, hommes de Dieu, hommes d'Etat, hommes de bien,

² Le jubilé de la confédération.

³ La confédération n'a pas précisément été *rédigée* ce jour-là, mais plutôt, elle a commencé d'être. Les engagements avaient été pris précédemment. — *Note de la Rédaction.*

hommes d'épée, le rapprochement de vos illustrations donne ici une réplique splendide aux manifestations d'amitié française et d'union sacrée qui furent naguère prodiguées à nos pèlerins d'outre-mer. C'est le même groupement des nations, la même association éclatante des autorités civiles, militaires et religieuses, qu'on applaudissait il y a deux mois, de Washington à Montréal, quand le vice-président du conseil des ministres de France apparaissait à la tribune du parlement américain, ou lorsque le maréchal Joffre saluait, aux côtés de l'archevêque, la populeuse cité canadienne. ⁴

Attentif à toute marque de sympathie qui lui vient de France, sensible au retentissement spécial des éloges que décerne Paris, le Canada apprendra avec joie l'honneur que vous lui faites en vous associant d'un tel éclat à ses solennités patriotiques. Pour nous, Français, l'ampleur de cette cérémonie nous offre une occasion de lui dire notre gratitude en réponse aux services qu'il a prodigués à notre cause, et notre admiration au souvenir de ses soldats tombés héroïquement dans nos tranchées. Car les fils du *Dominion*, à cinquante ans de distance, ratifient de leur sang le programme d'union que leur ont légué leurs pères, en s'offrant à mourir pour les principes de liberté inscrits dans la charte de l'Amérique britannique et représentés au premier rang dans la mêlée par le drapeau tricolore.

* * *

L'âme canadienne vibre toujours à l'évocation du rêve qui inspira ses lointains aïeux.

D'un regard qui traversait les espaces et devançait les siècles, ils entrevirent le développement prodigieux du conti-

⁴ Montréal.

ment découvert par le hardi Génois. Dans les contrées du nord, encore inconnues, ils tracèrent le plan d'une immense province qui constituerait une enclave de France sur la terre d'Amérique. Leur prosélytisme laborieux ensemcera de pensée française les sillons de ce sol sauvage et puissant. Sur ces hauteurs à peine peuplées, ils allumeront un large foyer de notre civilisation, et, puisqu'ils sont croyants, un foyer d'évangélisation, dont le rayonnement pénétrera les forêts profondes, les tribus indiennes et même les possessions européennes qui s'étendent vers le sud. Ainsi se répandra l'amour de leur patrie et la lumière de leur Dieu à travers les plaines sans limites du monde auquel appartient l'avenir.

Cette colonie idéale s'appelait la Nouvelle-France. Par les vicissitudes des batailles et des traités, elle devint, en 1763, la Nouvelle-Angleterre. ⁵

Soixante mille descendants de nos marins et de nos laboureurs y ont vécu depuis lors, sous la domination d'un maître d'origine étrangère. Soumis au vainqueur, ils sont restés fidèles au vaincu. Malgré l'éloignement de nos rives et notre coupable oubli, malgré l'afflux des émigrants de Grande Bretagne, malgré l'expansion rapide des Etats-Unis qui menaçaient de les submerger, ces Français ont survécu à la défaite de la France. La tempête qui s'acharna longtemps à les briser ne fit que les enraciner plus vigoureusement dans le sol dont ils avaient été les patients défricheurs et dont ils demeurent encore les "habitants" les plus tenaces. Leurs clochers furent les forteresses de leur âme, leurs berceaux multiplièrent ses défenseurs. Ils sont maintenant près de trois millions, ⁶ un tiers de la population totale, sujets loyaux de la couronne britannique, fiers de l'être, mais tout en

⁵ Ce nom appartient plutôt aux Etats-Unis de l'est. — *N. de la R.*

⁶ C'est plutôt quatre qu'il faudrait dire, en comptant ceux des nôtres qui sont aux Etats-Unis. — *N. de la R.*

même temps enfants affectueux qu'un lien indéchirable rattache toujours à leur ancienne patrie, leur vraie mère, notre France.

De cette dualité d'origine des conflits devaient surgir. Ils ont rempli un siècle de leur irritation. Il y eut des révoltes, provoquées par des dénis de justice, du sang versé, de dures représailles. Le souvenir de ces colères bouillonne encore dans les poitrines et explique l'acharnement des luttes actuelles que la participation à une même guerre européenne n'a pas empêchées.

Les races unies ne se heurtent plus dans le corps à corps des batailles. Aucune compétition commerciale ne les met aux prises. Leurs étendards marient leurs couleurs et leurs intérêts essentiels sont devenus solidaires. Mais, par les idées et les sentiments, elles continuent de se distinguer, de s'opposer même en plus d'un point. Elles ont leurs contrastes opiniâtres et elles se livrent d'incessants combats, passionnés surtout dans les régions mixtes, autour de l'école où chaque langue milite, soit pour établir sa prépondérance, soit pour faire respecter son droit : conflits d'essence plus noble que les antagonismes économiques, mais plus passionnés, plus périlleux pour la paix intérieure. Le problème le plus redoutable de la vie canadienne est là.

Ce peuple en pleine croissance est convié aux vastes ambitions, s'il a l'énergie d'en porter le poids et d'acquérir la valeur nécessaire à sa destinée. Il voit devant lui les horizons que rien ne borne, ni dans l'espace, ni dans le temps : les plaines indéfiniment nourricières et les perspectives généreuses d'un avenir qui sourit à sa force jeune et confiante. Mais le mélange des deux sangs qui coulent en ses veines compromet l'harmonie nécessaire à son développement. Ni l'un ni l'autre ne se résignerait à disparaître. Leur pleine fusion est impossible. Quelle conciliation leur faire accepter ?

C'est le perpétuel tourment du Canada. C'est aussi sa grandeur, son originalité, sa ligne de démarcation principale d'avec les Etats-Unis et peut-être sa raison providentielle d'exister. Comme son territoire est ouvert sur les deux grands océans, son âme est en communication avec les deux pays dont l'influence prédominera de plus en plus dans l'univers. De cette double source à laquelle il s'alimente, il puise des richesses qui, en s'alliant, constitueront son type spécial et lui marqueront sa place en terre d'Amérique, sa mission médiatrice entre les deux mondes, à condition que ces courants anglais et français qui le traversent ne provoquent pas, par leur rencontre hostile, des remous violents, des tourbillons, un état permanent de trouble.

L'homme, encore à venir, qui au sein de cette dualité originelle réalisera l'union profonde et obtiendra la collaboration amicale de tous les Canadiens à leur grandeur commune, aura bien mérité de ses compatriotes. Les auteurs de la confédération ont loyalement poursuivi cette entreprise.

Avant eux, leur pays était séparé territorialement en deux fractions dans lesquelles s'enfermaient les groupes ethniques rivaux. Le Haut et le Bas Canada formaient des camps opposés d'où Anglais et Français bataillaient les uns contre les autres plus qu'ils ne se concertaient pour les affaires générales de la colonie.

La sagesse des constituants de 1867 fut de fragmenter ces blocs inconciliables et de rendre ainsi plus facile l'entente entre les provinces multipliées. Ce morcellement politique favorisait un rapprochement national. Dans le gouvernement du *Dominion*, le jeu plus ample, plus complexe, des partis allait se substituer au duel des races. En outre, l'autonomie largement concédée aux parlements provinciaux, sous la tutelle légère du pouvoir fédéral, adoucissait les heurts en assurant à chaque élément de la population canadienne le

respect de ses traditions et de ses franchises. Dans cette atmosphère de liberté, l'hostilité irréductible d'autrefois pourrait se muer en émulation d'amour-propre avantageuse au bien de tous.

Si les promoteurs de ce plan ont pleinement réussi, l'histoire le dira, dans son recul nécessaire, quand un autre demi-siècle sera révolu. Elle proclamera sans doute que leur initiative favorisa la prospérité de leur patrie et prépara sa pacification finale. Dès aujourd'hui, se constate, à leur louange, qu'en dépit des discussions d'une âpreté parfois inquiétante, la fédération qu'ils ont organisée est unanime dans ses sympathies en faveur des Alliés. Il s'est produit des divergences quant au mode et à la mesure de sa participation à la guerre. Mais il n'y eut aucun désaccord dans les coeurs, tous acquis à notre cause; aucune abstention dans l'enrôlement des oeuvres de charité, nulle mesure ici dans le don.

Lorsqu'au mois d'août 1914, les premiers coups de canon ébranlèrent le monde, tous les Canadiens tressaillirent. Penchés sur leur fleuve que pénètre au loin le flux de l'Atlantique, les riverains du Saint-Laurent recueillaient avec anxiété les rumeurs qui accouraient d'Europe. Elles étaient sinistres. D'heure en heure, les cablogrammes germaniques annonçaient les progrès foudroyants des armées de l'invasion. On croyait entendre, à Québec, le bruit des pas vainqueurs qui martelaient d'un rythme précipité les routes de l'Île-de-France. Et déjà on s'apprêtait à prendre le deuil de la noble et malheureuse nation qui semblait perdue...

J'ai recueilli, sur place, le souvenir de ces journées d'angoisse. Elles ne firent pas seulement s'attendrir de pitié les âmes, elles y soulevèrent une émotion active qui se hâta de nous multiplier ses secours. La traditionnelle bonté du Canada s'est accrue encore envers la France meurtrie. Toutes les mains qui le pouvaient n'ont pas pris d'elles-mêmes les armes.

Toutes, spontanément, ont donné leur or. Depuis trois ans, les envois périodiques en nature et en subsides se sont accumulés, sans un fléchissement, malgré la longueur de l'épreuve. Nos amis ne se fatiguent pas de s'épuiser pour nous.

Ils ont établi deux hôpitaux derrière nos lignes, à Saint-Cloud et à Troyes. L'argent qui les a fondés les entretient toujours, pour nos seuls blessés, avec le luxe des pays qui sont riches et des coeurs qui sont généreux. Ce qui ne peut s'apprécier en monnaie sonnante, ni se dénombrer, ce sont les actes de dévouement des médecins, des infirmiers, des dames de la Croix-Rouge canadienne, exilés volontaires qui se penchent sur les lits de nos propres soldats, croyant y reconnaître leurs fils, avec cette sollicitude délicate où nous reconnaissons, nous, l'image de nos pères et de nos mères.

* * *

En même temps que sa charité, l'armée du *Dominion* entrait en campagne. Ce double soutien nous fut offert avec le même élan.

Déjà, au premier jour de l'interminable lutte, le parlement fédéral votait à l'unanimité des crédits militaires et préparait l'envoi en Europe d'un fort contingent. Unaniment, les évêques déclaraient que l'empire " était en droit de compter sur le concours " de sa colonie. Au camp de Valcartier affluaient les recrues de tous les points de l'horizon : du rocher de Québec aux rives du Pacifique, de la chaîne des Laurentides et des Montagnes Rocheuses, de la prairie et de la forêt, des chantiers, des manufactures, des mines... Par milliers et par milliers, les volontaires se rassemblaient, confondant sous le même uniforme khaki les deux nationalités dont le sang allait fraterniser magnifiquement aux coups de la terrible bataille. Ils étaient 33,000 en septembre 1914. Ils sont 400,000 aujourd'hui, et ce chiffre sera dépassé.

“ Aucune troupe ne s'est démentie ”, écrivait Montcalm au lendemain d'un combat, voulant rendre à tous ses compagnons un hommage égal. Aucune province n'a manqué à ce rendez-vous du patriotisme canadien. L'opposition qui s'est vue en l'une d'entre elles ne doit pas faire méconnaître le nombre important de ses fils qui se sont enrôlés. Et pour juger équitablement cette attitude particulière au pays de Québec, il n'en faut pas ignorer les motifs, dans lesquels ni la fidélité à la France ni la loyauté à l'Angleterre ne sont directement en cause.

“ Il est de mon honneur d'accomplir ma mission. ” Cette fière devise, gravée sur le socle de la statue de Maisonneuve, dictait au Canada sa conduite. La mission des peuples qui croient aux principes de civilisation mis en péril par l'iniquité allemande est de se porter à leur secours. Il y a bien autre chose à sauver dans ce drame qu'un lambeau de terre disputé entre deux voisins : ce sont les lambeaux mêmes de l'Évangile, où furent écrits les premiers préceptes d'équité et de fraternité, ce sont les lambeaux du code des nations tel que l'Europe sous cette influence religieuse l'avait peu à peu élaboré.

L'épée du Germain a lacéré ces pages qu'on croyait désormais au-dessus de toute atteinte. Sa diplomatie les a reniées à la frontière de la Belgique criminellement envahie. Sa barbarie les a piétinées dans les territoires qu'il occupe et qu'il martyrise odieusement. Sont-elles mortes pour toujours ? Que nous nous résignons un instant à n'en plus faire la charte de nos rapports, l'humanité retombera aussitôt sous le régime païen de la force qui s'autorise de sa prépondérance pour écraser le faible et régenter l'univers. La fortune des armes prononcera si cette loi brutale doit nous dominer, ou si une loi chrétienne nous affranchira en protégeant le droit de chacun et en organisant l'entr'aide humaine. Telle est l'alter-

native émouvante qui va se résoudre à l'issue du gigantesque conflit. Notre défaite ruinerait cet espoir, notre succès le consacrerait.

En dépit des fautes qu'ils ont pu commettre autrefois contre ce programme, les Alliés sont aujourd'hui rangés dans le camp qui lutte pour le faire prévaloir. Ils seront contraints d'en rester demain les serviteurs. Ayant fait triompher, au prix d'un tel effort, leur idéal commun de justice, ils ne pourront le méconnaître dans leur vie propre ni dans leurs relations entre eux. Quelle que soit la valeur des hommes qui tiennent la hampe, ce drapeau pour lequel ils auront versé leur sang s'imposera à leur respect et éclairera la voie où s'engagera leur avenir.

Héritier de ce patrimoine, le Canada devait être un ouvrier de cette lutte.

Ses premiers fondateurs lui ont transmis leur foi par laquelle s'entretient, en sa conscience fidèle, le culte des idées qui font la grandeur et la sauvegarde de nos sociétés chrétiennes. De l'Angleterre, et de ses nouveaux Pères de 1867, il a reçu en outre des traditions de liberté politique. Attaché à ses croyances, jaloux de son indépendance, prompt à protéger ces biens contre toute menace, il a compris que, dans la crise de violence déchaînée par l'Allemagne, il appartenait aux soldats de mettre en sécurité l'oeuvre des missionnaires et des légistes. Il est donc venu défendre dans le champ clos de la guerre les principes gravés dans son âme et proclamés par sa constitution, revendiquant l'honneur de fixer pour sa part le destin du monde dans le sens où nous marchons depuis le Christ.

Ses troupes se sont engagées les premières sur ces flots de l'Atlantique où d'imposants renforts s'annoncent à cette heure. Elles saluent, avec joie, sur leurs traces, à travers l'Océan, la flotte de guerre au pavillon étoilé qui a tourné sa

proue vers le même horizon de France. Ce sera leur gloire d'avoir été l'avant-garde de l'armée américaine que leur exemple a contribué à ébranler.

* * *

Ces jeunes régiments, nés pour la plupart voici trente mois à peine, ont déjà leur histoire : jours de victoire et jours de douleurs, à jamais mémorables dans les annales de leur patrie, noms à peine connus hier sur nos cartes, et auréolés maintenant de splendeur dans leurs étendards, ou bordés de deuil dans les souvenirs mortuaires des foyers qui pleurent, en ces lieux célèbres, la perte d'un être aimé.

Les Canadiens se sont battus en Belgique. A cette petite nation, que des traits communs apparentent à la leur, se devait leur sang le plus valeureux. Ils l'ont donné à flots autour d'Ypres et de Langemark.

Leur bravoure s'est déployée dans la Flandre française, où elle a multiplié ses succès et ses morts, à Neuve-Chapelle, à Festubert, à Givenchy. Ils ont enlevé dans un assaut tragique Courcelles, lors des offensives de Picardie. L'Artois les a vus conquérir, cette année même, la crête de Vimy, que de longtemps ni Anglais, ni Français n'avaient réussi à prendre. De leurs cadavres ils ont jalonné le chemin qui nous rendra un jour nos provinces du nord. Evacués des régions envahies, vous marcherez sur leurs corps pour rentrer chez vous. Au passage, saluez religieusement la cendre de vos libérateurs !

La terre qui leur donne asile n'est pas pour eux une terre étrangère. En s'y couchant les Canadiens français ont retrouvé leur sol natal, celui où se sont éveillés leurs pères et où les fils peuvent s'endormir comme en un vieux foyer de famille. Pour aucun de leurs camarades, même de race différente, la France n'est une terre d'exil. Tous ont reconnu en elle la mère de leurs âmes.

C'est dans nos sillons privilégiés qu'ont germé la plupart des grandes idées dont la semence s'est propagée à travers le monde et y a répandu ses fruits. Sur les mêmes champs marqués pour cette destinée étonnante, les grands coeurs inspirés de cet idéal se sont donné rendez-vous pour le défendre et s'arrêtent de battre en se sacrifiant à lui. Berceau des plus nobles pensées dont vit l'humanité, notre pays devait être la tombe des soldats qui meurent à leur service.

O terre de Gaule, ravagée par la fureur des longs combats, profanée par tes ennemis qui t'ont fait perdre ta grâce et ta fertilité ! C'est toi qui es appelée à recueillir, dans l'universelle hécatombe, les corps les plus beaux qui aient été pétris dans l'argile humaine, la jeunesse la plus vaillante de toutes les nations, le souffle le plus généreux qui s'échappe des poitrines héroïques étendues sur tes plaines meurtrières. . . Reliquaire de tels ossements, sanctuaire de tels souvenirs, tu demeureras toujours, malgré tes mutilations, bénie de Dieu entre toutes les terres, belle dans ta douleur et tes ruines aux yeux des hommes qui te vénéreront de siècle en siècle comme un cimetière d'épopée, plus que jamais féconde en inspirations de vertu pour les générations qui puiseront en tes flancs leur sève et entendront monter sous leurs pas la voix de tes grands ensevelis.

“ France ! écrivait cet hiver une Canadienne, pays où les mères pleurent et où les fleurs ne servent plus qu'à l'ornement des tombeaux. ” Il y a là-bas des mères qui pleurent autant que les nôtres, ayant donné d'un même amour leurs fils à la cause qui prend nos enfants. Mais leurs larmes sont plus inconsolables, parce qu'elles coulent loin de la fosse où repose la chère dépouille inanimée. Nous nous agenouillerons donc à la place des absentes sur le tertre funèbre qu'elles voudraient visiter. Nous irons offrir les fleurs de notre amitié et de notre gratitude à ces frères inconnus mais qui ne seront pas délaissés.

sés. Au pied de cet autel, notre foi leur apporte aujourd'hui une suprême prière. Morts loin de leur patrie terrestre, ils attendent de revivre dans la vraie patrie où la miséricorde éternelle reçoit les trépassés qui furent fidèles à leur devoir. Leurs amis nous ont confié leurs cendres. Confions leurs âmes à Dieu.

Entre elles et lui, la distance a pu être grande. De nous à lui, elle est si redoutable parfois ! Notre indifférence nous fait souvent vivre à son égard en étrangers, hors de sa loi ; notre péché, en ennemis privés de sa grâce. Mais plus grandes encore sont la puissance et la pitié du Sauveur en qui nous avons foi. Il est le trait-d'union infini, l'agent de réconciliation magnanime, celui qui comble l'abîme creusé par nos fautes et apporte à la conscience coupable le pardon de son juge.

Nos soldats participaient, au moins par leur baptême, à cette vertu rédemptrice du Christ. Supplions-le de les admettre au partage adorable de sa clarté et de sa béatitude. A leur sang, répandu pour la plus divine des causes humaines, il accordera le bénéfice du sien qui coula pareillement avec son incomparable mérite pour le salut de l'humanité. De ces héros sa bonté magnifique ne refusera pas de faire des élus.

Au nom du peuple qui présente aujourd'hui son action de grâces nationale au roi des cieux, en souvenir de nos défunts dont tout l'avenir repose entre ses mains et se fie à son amour, élevons donc notre prière commune vers le Père dont vivants et morts appellent le secours.

Loué soit-il pour les cinquante années de bénédictions que sa Providence a octroyées à la jeune *confédération canadienne* et pour l'achèvement heureux qu'il prépare à son premier siècle de vie !

Prince de la paix, puisse son influence souveraine rendre la joie au monde que torture la guerre et hâter l'avènement

d'une *confédération humaine* au sein de laquelle fraterniseraient ses fils, dans l'observance de son Evangile et dans l'alliance de son Eglise !

Hôte immortel des existences ici-bas périssables, daigne sa charité rassembler en elle toutes les victimes de nos batailles dans la *confédération divine* où se réconcilieront leurs âmes pour le bénir éternellement ! Ainsi soit-il !

“ Choses vues ”

A PROPOS DE LA GUERRE D'EUROPE

XIII

L'ASSAUT DU MONT BLOND ET DU MONT CORNILLET PAR LA 34^e DIVISION

(Feuilles de route de l'aumônier) ¹

(SUITE ET FIN)

L'ASSAUT. — Encore quelques secondes et nous entendrons le signal du premier départ fixé à 4.45 heures. Ce devrait être le lever du jour. De gros nuages noirs, d'où ruisselle une pluie froide, maintiennent les ténèbres. Le barrage mobile de l'artillerie se déclenche, immense, formidable, donnant une impression d'irrésistible entrain. Dans ce fracas de tonnerre et dans cette obscurité, le 83^e et le 59^e partent à l'assaut. Nous devinons plutôt que nous ne voyons s'ébranler leurs masses sombres, hardies et unanimes. Qui pourrait décrire les drames intimes, les sursauts d'énergie, les traits d'héroïsme, les hauts faits sublimes que recouvre cet ensemble ténébreux de fantassins montant à la suite d'un double rideau d'obus? L'obscurité qui enveloppe à cette heure nos héros marque bien l'impuissance de l'histoire la plus impartiale à leur rendre justice. On citera quelques noms, quelques traits, mais que de trésors de sacrifices demeureront perdus dans cette nuit d'horreur! Vous les voyez, vous, oh! mon Dieu! Nul geste, nul sentiment n'échap-

¹ Voir la *Revue canadienne* d'avril 1918.

pe à votre clairvoyance. Le moindre de leurs battements de cœur trouvera, dans votre mémoire, un éternel écho. Ayez pitié de ceux qui éclairent la marche de nos colonnes, de ceux qui se ruent sur les mitrailleuses en action, de ceux qui pénètrent dans les repaires de l'ennemi! Ayez pitié de ceux qui tombent et de ceux qui volent à leur secours! Ayez pitié de ceux qui râlent et de ceux qui meurent!...

Une demi-heure plus tard, à 5.15 heures, doit s'ébranler la deuxième vague. Elle se compose des 13e et 88e régiments d'infanterie. Je monte sur un tertre qui domine les parallèles de départ. Les soldats sont alignés dans la tranchée. La pluie a cessé. Un jour frais rayonne sous le ciel lavé et d'un bleu très pur. C'est comme un sourire de l'aurore aux héros de la France. La minute précise apparaît sur les chronomètres. " En avant! crient les chefs, En avant! En avant! " A ce mot, les fantassins escaladent le terre-plein. Je les bénis. Je les absous. Ils marchent dans un ordre splendide, en des multitudes de petites colonnes comme l'a prescrit le général, d'une allure grave et ferme. Ils descendent les pentes, s'engagent dans les bois, remontent enfin les flancs du *Cornillet* et du *Mont Blond*. Le spectacle est magnifique !

Sur les monts, des fusées éclatent à chaque instant : globes rouges et verts qu'envoient les Allemands pour demander le barrage ; triple lumière blanche qu'envoient les nôtres pour demander à l'artillerie de rectifier son tir. L'objectif a pour nos fantassins une irrésistible attirance. Le désir grisant de l'atteindre, de le conquérir, les pousse à précipiter fiévreusement leur marche, et, comme il leur faut dépasser le barrage d'obus, ils montent en lançant des fusées blanches. Et ces beaux globes lumineux, qui paraissent monter à l'assaut, eux aussi, permettent de suivre cette progression merveilleuse. Quel enthousiasme, lorsque, à 6.45 heures, au moment prévu, dans le tonnerre des obus et le crépitement des fusils, des mi-

trailleuses et des grenades, les jumelles distinguent le bleu horizon de nos uniformes sur les hauteurs, tandis que de nouveaux signaux, des fusées de victoire cette fois, confirment la prise du *Cornillet* et du *Mont Blond*.

On amène presque aussitôt un premier détachement d'une vingtaine de prisonniers, pâles, défaits, conduits comme un troupeau docile par deux hommes. Parmi eux, un jeune officier de 19 ans. Le colonel l'interroge. Il donne le numéro de son régiment, déclare que sa division est arrivée l'avant-veille et que le feu de nos crapouillots a été terrifiant. Il refuse avec fermeté de répondre à toute autre interrogation. Malgré sa jeunesse, sa pâleur, son air exténué, son costume déchiré et souillé, il a fière allure. Pourquoi ne pas le reconnaître? En cherchant à rabaisser nos ennemis, grandirions-nous notre victoire? ² — D'autres prisonniers arrivent par

² Voici en quels termes un écrivain éminent raconte, dans l'*Illustration* (4 août 1917), cette prise du *Cornillet* et du *Mont Blond* par la division de Lobit, aux contingents de la Gascogne, du pays de Foix et du pays basque, à la fois endurante et pleine d'entrain : “ Le départ des deux régiments de tête, le 59e et le 83e, se fait malgré les ténèbres, dans un ordre parfait. Les bataillons s'engouffrent dans la nuit. Une heure plus tard, on les verra gravissant les pentes dans un coup de soleil, qui, brusquement, déchire les nuages. Mais les nuages reparaitront. Des résistances locales ralentissent la marche sans l'arrêter. Les grenadiers ouvrent la voie, nettoient les abris, prennent des retranchements et des mitrailleuses, font des prisonniers. Le sous-lieutenant Cousturian tue lui-même d'un coup de revolver l'officier qui commande une compagnie de mitrailleuses et tombe mortellement frappé comme il entraîne ses hommes au cri de “ Vive la France ! ” Les sous-officiers sont tous mis hors de combat. Le commandement de la section passe au caporal Artagnan qui la conduira sur le *Mont Blond*. Le capitaine-adjutant-major Glade, avec les grenadiers du 3e bataillon du 59e, s'empare d'un ouvrage fortifié où il capture 70 prisonniers, dont un capitaine, et prend deux mitrailleuses. La résistance ennemie est particulièrement acharnée sur notre gauche. Le commandant Marienval, qui commande le 2e bataillon du 83e, tombe frappé à bout portant par un officier allemand. Le commandant Lixelar du 1er bataillon est grièvement blessé par un éclat de grenade. — Moins d'une heure après le début de l'attaque, la tranchée d'Erfurt est occupée. Les Allemands réfugiés dans les abris sont tués ou faits prisonniers. La pro-

petits groupes. Un soldat apporte sur ses épaules une mitrailleuse allemande dont il s'était emparé. Il dépose tout fier son trophée et repart au combat.

Mais voici venir un coureur tout couvert de sueurs, à bout de souffle. Il porte un pli annonçant que la 16e division n'ayant pu progresser, le flanc du 83e et du 13e restent découverts sur la gauche. Ordre est donné aussitôt de les couvrir par un bataillon de réserve et par des compagnies de mitrailleuses. Je ne sais pourquoi, dans l'ivresse de cette matinée de victoire, l'arrivée de cet agent de liaison nous a douloureusement frappés. Nous avons eu comme le pressentiment que l'arrêt de la division voisine n'était pas un accident local, mais comme le symptôme que le formidable mécanisme de l'offensive générale était enrayé. Au contraire, le colonel Meyer, magnifique cavalier aux allures de reître, à l'oeil de feu et au poil roux, qui a pris le commandement du 59e après l'anéantissement de l'état-major Crétin, demande à continuer,

gression se poursuit en dépit des tirs de l'artillerie ennemie et des feux des mitrailleuses et, à 6.45 heures, l'infanterie a atteint la ligne fixée pour le premier bond, sauf à l'extrême-gauche, où, découverts sur le flanc, nous sommes arrêtés au débouché des boyaux Koenig et Dusseldorf qui remontent à la tranchée d'Erfurt. — Au cours de cette progression, des *blockhaus* de mitrailleuses sont enlevés malgré la résistance très énergique des mitrailleurs allemands qui se font tuer ou prendre sur leurs pièces. Des équipes de grenadiers du 1er bataillon du 59e qui précèdent la première vague se distinguent tout particulièrement. Le sergent grenadier de Laborie attaque avec la deuxième escouade un groupe ennemi, commandé par un officier qui menace d'enrayer notre progression. Le combat est violent, mais le groupe ennemi est écrasé. Les survivants, un officier et six hommes, sont faits prisonniers. Au moment où les escouades de grenadiers du bataillon arrivent à la tranchée sud du *Mont Blond* qui marque le premier bond, un groupe d'Allemands est aperçu mettant des mitrailleuses en batterie au sommet du *Mont Blond*. Le sergent de Laborie, sans attendre l'heure du départ prescrite, traverse le barrage d'accompagnement avec tous ses grenadiers, auxquels se joignent quelques fusiliers. Les Allemands se défendent à la grenade. Mais bientôt ils s'enfuient abandonnant des morts et des blessés et trois mitrailleuses en excellent état. Laborie et ses hommes retraversent le barrage, rejoignent

au-delà du *Mont Blond*, sa marche qui est triomphale. Des fusées réclament à satiété que nos 75 allongent le tir. Mais comme la division de droite n'a pu, elle non plus, atteindre ses objectifs, que nos soldats se trouveraient en flèche dans une région boisée, ordre est donné au 59e d'arrêter son élan et d'organiser ses nouvelles positions.

Pendant ce temps, je vais à la recherche des blessés. Hélas! le champ de bataille en est couvert. Dans un boyau boueux, je marche sur le corps d'un soldat. Frappé par un éclat d'obus il a dû tomber la face contre terre. Ses camarades l'ont piétiné pendant la nuit. Des compagnies entières sont passées sur lui. Ses membres écrasés sont froids et rigides. Mais, auprès de lui, un camarade dont les jambes ont été pareillement piétinées a accolé sa tête et son buste à la paroi du boyau. Je le dégage. J'aperçois sa pauvre tête sanglante, où apparaissent une blessure pénétrante et toutes sortes de contusions, faites sans doute par les lourds souliers et les crosses de fusil des camarades se hâtant dans l'obscurité. Je l'absous et vais chercher deux brancardiers avec une civière. Lorsque le haut du corps est complètement dégagé et que

leur unité, ramenant les mitrailleuses, et repartent quelques minutes après à l'attaque avec le bataillon. Ils ont été les premiers conquérants du *Mont Blond*. — A 6.45 heures, les 59e et 83e exécutent le deuxième bond qui conduit le 59e au sommet du *Mont Blond*, tandis que le 83e occupe le *Cornillet*. Au centre, la progression est rendue très pénible par les tirs de mitrailleuses établies dans la région du *Col*, entre le *Cornillet* et le *Mont Blond*. La gauche du 59e est arrêtée devant le rentrant de la tranchée de Fleusburg et il se produit un vide entre elle et la droite du 83e, qui, attiré par le *Cornillet*, a obliqué vers l'ouest. — La situation semble cependant très favorable. Il est tentant de disposer des crêtes et de marcher en avant. Mais les renseignements qui parviennent alors sur la situation des divisions voisines ne vont pas permettre d'exploiter le succès. La droite de la division de Gallais a été arrêtée à la tranchée de Wahan et la gauche de la division Nollin est arrêtée par les abris souterrains de Constance-Lager. Toute progression exposerait à l'isolement, dans une zone boisée, en avant et loin des troupes voisines. Il faut donc *stopper*.

nous nous efforçons de le glisser sur le brancard, nous remarquons que les jambes sont broyées et que la chair forme, avec la terre tassée du boyau, une masse compacte. Notre effort pour le soulever déchire les chairs déchiquetées qui retiennent ce tronc aux jambes enlisées. La pauvre tête sanglante se renverse et il nous semble que le malheureux expire entre nos bras. " Il est mort, disent les brancardiers. " Ils le recouvrent d'une toile de tente et le laissent, accourant à l'appel d'autres blessés. Après avoir récité auprès de lui une prière, je m'éloigne à mon tour. Mais, lorsque plusieurs heures après, revenant de ma lugubre tournée, je passai de nouveau près de cet infortuné, l'idée me vint de saluer sa dépouille. Je m'approche et, au moment où j'allais soulever la toile de tente, je sens la main du pauvre martyr qui serre la mienne. Il vivait encore ! Jamais spectacle plus navrant ne m'avait été offert ! J'essaie de lui parler ! Il ne me répond pas. Il semble ne pas m'entendre, ses yeux désolés roulent dans leurs orbites et sa main s'agite, encore que bien faiblement. Il m'a fallu le laisser là, car, en ramenant encore deux brancardiers, je me serais heurté à la même impossibilité de déterrer ce misérable de cet agglutinement fait de la chair de ses jambes, de son sang et de la boue des tranchées, mille fois tassées par les lourds souliers des combattants. Et les brancardiers, absorbés par cette tâche inutile, auraient sans doute laissé périr des blessés plus faciles à sauver. Mais je ne puis me consoler de mon impuissance devant une pareille détresse. C'est sous cette impression d'angoisse, qu'une émotion d'un autre ordre allait bientôt remplacer, que je m'acheminai, en passant par les divers postes de secours, jusqu'au groupe d'ambulances vers lequel confluaient tous nos blessés.

La bataille bat encore son plein. L'artillerie, pour protéger nos flancs découverts, tire avec véhémence. Les boyaux sont remplis de petits blessés qui se soutiennent les uns les

autres. Les civières chargées de mourants avancent avec les plus grandes difficultés sur ce terrain boueux et bouleversé. Les postes de secours regorgent. Je distribue des gorgées d'eau-de-vie, des pastilles de menthe, des paroles de consolation, des absolutions et des onctions saintes, courant de l'un à l'autre, éprouvant à la longue comme un grand vide dans l'esprit et une sorte d'inconscience. Au détour d'un boyau, un spectacle curieux s'offre à ma vue. J'aperçois mon collègue, l'aumônier Mandret, conduisant un groupe de prisonniers. Ceux-ci se sont perdus. Ils sont affolés par le fracas de la canonnade. Ayant rencontré l'aumônier, ils sont venus à lui et se sont rendus une seconde fois. Le bon aumônier les dirige vers le poste de commandement de la division.

Je laisse cet étrange cortège et je m'engage dans un autre boyau. Je me dirige vers deux brancardiers qui portent un blessé. Je les appelle. Ils ne m'entendent pas. Nous arrivons presque sous les canons d'une batterie de 75 qui tire avec rage par-dessus nos têtes. Le vacarme est assourdissant. Les brancardiers s'arrêtent. Ils essuient leur front ruisselant. “ Quel est ce blessé?... ” “ Oh! il est mort... ” Je soulève la couverture. Il est mort en effet. C'est un beau jeune homme de 20 ans, aux cheveux soyeux, aux traits distingués. Il semble reposer. Sa poitrine a été traversée par une balle. Quelle charmante expression de fierté et de paix sur son joli visage. Pauvre enfant! Tandis que les brancardiers se reposent, je vais un instant prier auprès de lui. Je m'agenouille. Je prends ses mains pour les joindre. Que vois-je, ô mon Dieu! Il me semble qu'un coup m'a frappé au coeur. Près du bracelet qui retient la plaque d'identité, j'aperçois le ruban bleu de mon ami inconnu, le ruban qui retenait les cheveux de la petite fiancée! Il m'a semblé que j'assistais à la douleur de cette jeune fille et de cette mère! Oh! Dieu, de quel sang et de quelles larmes est fait l'envers d'un champ de gloire!

C'est surtout au groupe d'ambulances que m'apparaîtra, dans sa navrante réalité, le revers de la victoire. Les blessés affluent sur les bords du canal, en arrière du village de Sept-Saulx, où M. le médecin divisionnaire a installé ingénieusement des campements de fortune. Il en passe près de douze cents dans la soirée. Deux équipes de chirurgiens opèrent sans discontinuer. Je revois la grande figure tendue du chirurgien Pellot, le visage fin et attentif du médecin-chef Etcheverry, parmi le blanc des linges et des blouses et le rouge vif du sang s'échappant des blessures de ces jeunes corps étendus, sous la lumière crue des lampes à acétylène. On essaie de faire partir tous les évacués transportables, mais les automobiles trop peu nombreuses circulent avec lenteur sur des routes encombrées par des ravitaillements de l'artillerie.

J'apprends, coup sur coup, la mort du commandant de Saint-Martin, du capitaine Albouy, du commandant Marienval, du capitaine Cassan-Ravel et de tant d'autres officiers que je connaissais et que j'aimais. Le commandant Leixeland est blessé à l'oeil et à la tête. J'ai peine à reconnaître, dans la pauvre loque sanglante et balbutiante étendue devant moi, le bel et fier officier qui se tenait, droit et majestueux, devant l'autel, à la messe d'absolution générale. Dans la confusion et l'entassement de cette multitude, des voix amies m'appellent. Je me glisse, durant des heures, d'une civière à l'autre, mais mes pauvres enfants sont si mutilés et exténués que j'ai peine à les reconnaître. — La canonnade fait rage sur les hauteurs conquises. Les nôtres tiendront-ils? . . . On interroge ceux qui arrivent de minute en minute. "Oui, certes, on tiendra!" disent-ils pour la plupart. Mais, la nuit et la pluie, la fatigue, les nouvelles fâcheuses reçues des autres points du champ de bataille, tant de spectacles douloureux et de deuils m'ont navré et quand, vers minuit, après avoir traversé le troupeau lamentable des blessés allemands, qui gémissent en

jetant autour d'eux des regards fuyants et inquiets, je me jette sur mon lit de camp, j'éprouve une impression d'abattement et de douleur que je ne saurais décrire.

LES QUATRE SÉMINARISTES DU MONT CORNILLET. — La tranchée d'Erfurt forme un grand ourlet à la base du mont. Depuis hier, le 83e s'est replié sur cette position, tandis que le 13e d'infanterie est monté en première ligne. Malgré la neige et les obus, M. l'abbé Dauviray, l'aumônier du régiment, si digne et si droit dans sa capote qu'on le croirait vêtu d'une soutane, parcourt son héroïque paroisse. Quel spectacle de désolation ! Après avoir franchi notre ancienne première ligne, voici les défenses accessoires, cisailées, tailladées, arrachées tous les vingt mètres, par notre admirable artillerie, pour livrer passage aux colonnes d'assaut. Aux débris de fils de fer sont accrochés des lambeaux de capote et mille objets d'équipement abandonnés pour aller plus vite. Peu de cadavres, Dieu merci, et relativement peu de trous d'obus, dans cet intervalle qui fut pourtant, durant trente mois, l'infranchissable zone neutre. On éprouve une joie de victoire à la franchir maintenant à découvert. Pourtant, en dépit de son sang-froid, l'aumônier n'est pas fâché d'atteindre la tranchée ennemie désormais nôtre, car les obus tombent au hasard sur le terre-plein, donnant l'impression d'un tir à l'aveuglette, les observatoires des sommets étant désormais en notre possession. Mais quel spectacle de dévastation et de chaos offre cette ancienne première ligne allemande ! On distingue à grand peine le dessin de la tranchée. Nos canons ont tout bouleversé de fond en comble. Les trous d'obus se rejoignent et c'est ainsi jusqu'au sommet. Les soldats, la pioche à la main en dépit de la fatigue extrême, se hâtent de relier ces trous d'obus afin de former un boyau continu, car il ne fait pas bon rester à découvert. C'est dans ces crevasses de formes étranges que s'abrite le régiment.

Quelle joie de se revoir après cette journée de mort ! Hélas ! les survivants parlent surtout de ceux qui sont tombés à leur côté. — Le petit caporal Guilleric, novice de la Compagnie de Marie, raconte tout ému comment sont tombés ses trois confrères : le caporal Carrière, séminariste de Rodez, admirable d'entrain pendant l'assaut, frappé à mort en atteignant l'objectif ; l'abbé Paquereau, du séminaire de Luçon, d'une douceur un peu mélancolique, fauché lui aussi sur le sommet du mont ; le caporal Nicolas, de Nantes, novice dominicain, dont le profil très pur et l'oeil candide attiraient la sympathie, atteint d'un éclat d'obus qui lui broya la jambe. — Le caporal Guilleric avait à peine donné ces détails qu'un 150 le terrasse à son tour. Ses camarades s'empressent auprès de ses restes ensanglantés. Il n'est plus, mais son doux visage semble encore sourire. Les hommes de la section sont atterrés de cette perte, et Dieu sait pourtant si les horreurs de la guerre ont dû les blaser. Mais ils aimaient de tout coeur leur petit abbé. Un séminariste, c'est de la gaieté, de la bonne amitié et comme une sorte d'icône dans une compagnie ! C'est comme une fleur dans une gerbe. Son influence est pénétrante comme un parfum !

Durant les quatre jours passés au bivouac, nos quatre petits abbés avaient fait une sorte de retraite. Ils avaient aménagé une petite chapelle souterraine, où ils communiaient chaque matin et revenaient souvent prier durant le jour. Après la soupe, ils assistaient l'aumônier qui donnait le salut. Leur piété était aimable et simple et ils se préparaient à la bataille avec sérénité.

CONTRE-ATTAQUE.—“ Eh ! bien, mon capitaine, cette journée a été rude ? ”—“ Figurez-vous, monsieur l'aumônier, ma compagnie épuisée par l'assaut d'avant-hier et par les travaux de jour et de nuit qui ont suivi voyant déboucher sur le flanc

du *Mont Blond*, au sud de la route de Nauroy à Moronvillers, des forces ennemies pouvant être évaluées à une brigade ! Il était un peu plus de 5 heures du matin ! Nous ne pouvons obtenir le tir de l'artillerie. Nous n'usons donc nos cartouches qu'avec parcimonie, de crainte de ne pouvoir être ravitaillés en temps utile. Nous n'ouvrons le feu que lorsque l'ennemi est avancé à 800 mètres. Aussi notre tir est bien ajusté. Il décime les colonnes allemandes et ralentit leur marche. Mais il ne les arrête pas. Les premiers Allemands n'atteignent la tranchée circulaire que vers 9 heures. Ils ont mis plus de trois heures pour avancer d'un kilomètre. A partir de ce moment, nous pouvons envoyer à l'ennemi les quelques grenades à fusil que nous possédons encore et, en certains endroits, des grenades à main. — “ C'est-à-dire, mon capitaine, que les Allemands étaient à 30 mètres de vos hommes ? ” — “ A peu près, monsieur l'aumônier. Il nous restait à peine 80 combattants, nos pertes ayant été fortes depuis le matin par suite du bombardement de l'artillerie et des feux de mousqueterie. La deuxième compagnie à notre gauche, que commandait toujours le lieutenant Saint-Jean-de-Pointis, malgré deux blessures reçues aujourd'hui et avant-hier, était aussi sérieusement éprouvée, et la liaison n'était assurée que par un groupe de quatre grenadiers gardant un boyau relié à la tranchée circulaire qu'occupaient les Allemands. Plus de munitions, deux cartouches par fusil, une quinzaine par fusil-mitrailleur (il en restait quatre) comme dernière ressource et une grenade à main par homme. Les mitrailleuses ont été mises hors d'usage par le bombardement. La baïonnette fut mise au canon et on n'attendit plus que le moment de se précipiter sur le Boche dès qu'il tenterait le dernier bond. A 11.05 heures un cri : “ Ils sont là ! ” Tous les hommes se dressent prêts à tirer leur dernier coup et à s'élaner ensuite à l'arme blanche. Mais rien ne bouge devant nous. Il n'en est pas de même

par derrière et à notre gauche. Entre les deux compagnies, par le boyau dont je vous ai parlé, les grenadiers qui le défendent ayant été tués, les premiers Allemands arrivent déjà à la hauteur de la deuxième section. Nous sommes tournés. Il s'agit donc d'échapper à l'étreinte de l'ennemi. Je cours aussitôt à la troisième section commandée par le sous-lieutenant Blanc et lui prescris de faire face à gauche pour permettre aux première et deuxième sections de se dégager en se repliant vers la droite. Le mouvement s'exécute avec une précision rapide et, au moment où l'ennemi est arrêté, M. Blanc, debout au milieu de ses hommes malgré les rafales de mitrailleuses, tombe mortellement frappé d'une balle à la tête. Quelques instants auparavant il disait : " Mon Dieu, ayez pitié de nous, ou nous sommes perdus." — "Et que sont devenus mon confrère, l'abbé Mallet et mon ami Antoine Manhiot? " — " A la liaison des deux compagnies s'ouvraient deux grands abris où les premiers blessés s'étaient réfugiés. L'abbé Mallet, Manhiot et quelques autres brancardiers n'hésitèrent pas à se porter sur ce point avancé pour faire les premiers pansements. Vingt-cinq soldats gravement atteints réclamaient du secours. Il n'était pas possible de les évacuer. C'est tandis que vos deux amis se trouvaient au milieu d'eux, prodiguant leurs soins, qu'ils ont été faits prisonniers." — "Mais qu'arrivera-t-il demain, capitaine Soulet?" — "On tiendra. Nous avons reçu des munitions et des renforts, " répond ce chef modeste et doux, avec la même simplicité sublime.

AU CAMP D'ISSUS. — Trois ambulances sont installées au camp d'Issus. L'une s'occupe du triage en deux vastes baraques de bois. La seconde dispose de trois salles, dont l'une est réservée aux officiers, avec une tente aménagée pour les opérations. La troisième est en réserve, mais ses majors et son personnel, prêts à se porter en avant s'il y a lieu, participant, en attendant, la tâche écrasante de leurs collègues.

Le camp sanitaire est rangé dans une vaste prairie derrière les arbres bordant le canal, au sud du village de Sept-Saulx. Une flotille de canonnières glisse sur l'eau dormante et bleue de ce canal paisible qui relie l'Aisne à la Marne. Un bateau-infirmerie est mis à la disposition des marins qui manoeuvrent les canons à tir précis et à longue portée. Un contre-amiral est venu inspecter les péniches, les pièces et les hommes. Je n'aurais jamais pensé me trouver dans le voisinage d'une flotte de guerre, au pied de la fertile montagne de Reims. Les *saucisses* géantes qui remplacent désormais les ballons captifs, règlent les coups de ces canonnières qu'on a baptisées non sans raison *La Cruelle, La Brutale, et Le Tigre*. Les cabanes sont ébranlées par le coup des départs après que les yeux ont été éblouis par la déflagration des poudres.

Le service religieux est organisé d'une façon satisfaisante. Chacune des cinq grandes barques a été confiée à la sollicitude d'un prêtre-infirmier. Je visite les malades, le matin, avant de partir en tournée et, le soir, à mon retour. Je garde un vif souvenir de mes causeries intimes avec mes chers blessés, alignés sur des rangées de lits qui semblent interminables, à la pénombre de la veilleuse, au bruit douloureux des halètements, des ronflements saccadés, des cris de cauchemars et des plaintes. Les blessés m'accueillent avec une confiante sympathie. Ils m'appellent et me retiennent par les vêtements quand je passe. Un pauvre petit qui râlait ne voulait pas lâcher ma main, et il la caressait doucement pour tromper la détresse de son agonie. En voici un qui ne peut plus parler sans une fatigue extrême. Il commence une mimique expressive, sans pouvoir d'abord faire entendre un mot. Il finit par me faire comprendre qu'il est tombé auprès du sergent Dupont, qui a forcé les Boches à reculer, aux environs de la tranchée d'Erfurt, en leur lançant à la main des grenades qui portaient toutes aux bons endroits. On le réapprovisionnait sans

cesse et il tapait comme un sourd, en disant en patois du pays : *Diou bibant! attrapo aquelos castagnes!* (Dieu vivant! attrapez ces châtaignes!) Mon pauvre agonisant voulait à toute force me faire ce récit plaisant et sublime, et son visage baigné de sueurs s'éclairait d'un sourire de fierté. — Mais, en général, ce que le blessé demande à l'aumônier, c'est le sacrement qui le purifie, c'est le mot qui relie à Dieu son âme souffrante et inquiète. Aussitôt les physionomies se détendent et une grande paix enveloppe ces héros mutilés. Lorsqu'ils souffraient trop je leur disais : " Mon cher petit, unis ta souffrance à celle du Christ qui est mort pour toi. Offre-la pour les camarades que tu as laissés là-haut et qui sont contre-attaqués. Le sacrifice que tu fais ici, avec résignation, avec amour, leur donnera bonne chance et courage. Sois courageux aujourd'hui comme hier. En supportant bien tes douleurs tu aides encore à la victoire. " Et je remarquai que l'idée d'aider les camarades et d'obtenir que la conquête des monts fût conservée provoquait des élans généreux, des résignations stoïques.

Un mouvement d'attention ! Le général Gassouin, délégué par le général de Lobit retenu à son poste de commandant, parcourt les salles et accroche sur les chemises blanches, renouvelées le matin, des médailles militaires et des croix d'honneur. Il a un mot heureux pour chacun des nouveaux promus. Il s'arrête quelques instants devant un ouvrier des provinces envahies qui se meurt d'une plaie béante à la poitrine. Il est attiré par sa figure blonde, attachante, expressive. Ce fantassin aimait à causer et expose au général les circonstances de sa blessure. Son récit, vif et pittoresque, reste d'une admirable simplicité. Il ne semble pas se douter de la sublimité de son geste lorsque, fonçant sur la mitrailleuse ennemie qui arrêtait la marche de ses camarades, il la réduisait au silence au prix de sa vie. Ce cher soldat appar-

tient au culte protestant. Il aime pourtant à recevoir ma visite. Nous parlons ensemble du Christ en attendant l'arrivée du pasteur. Il est expansif et caressant, comme beaucoup de jeunes ouvriers des villes. Nos paysans, si bons et si sensibles dans le fond, s'enferment au contraire, le plus souvent, dans une résignation muette. — Le général Gassouin attache ainsi la croix de la Légion d'honneur sur la poitrine défoncée du Père Richet, capitaine adjoint au colonel du 59^e. Le bon capucin, avec ses joues creusées, son front pâle et moite, sa longue barbe noire, ses yeux doux et profonds, remercie d'une voix oppressée, avec une aimable déférence. Il avait été intoxiqué par les gaz trois mois auparavant et revenait, à peine guéri, au 27^e territorial, lorsque son ancien chef, le colonel Meyer, lui demanda, à la veille de l'assaut, de passer avec lui au 59^e de ligne. Il n'eut pas une minute d'hésitation. Il fut blessé grièvement en arrivant au *Mont Blond*. — Un vieux territorial du 27^e pleure en assistant à la décoration du saint religieux. Il s'approche de moi : “ Je suis, dit-il, l'ancien cuistot du capitaine Richet, du temps où il commandait la compagnie. C'était un père, pour nous. Un soir, nous arrivons épuisés, après une étape de quarante kilomètres. Il fallait repartir le lendemain avant le jour. Le capitaine, bien fatigué lui aussi cependant, ne se couche pas, allume le feu, prépare la soupe, et vient nous réveiller un peu avant l'heure fixée pour le départ : “ Venez manger une bonne soupe chaude, mes enfants, ça vous donnera du courage pour achever votre course.” Aucun des glorieux exploits du capitaine Richet ne l'emportera, dans l'admiration de ce vieux soldat, sur l'histoire de cette soupe matinale.

Au sortir des salles, nous croisons un lamentable cortège funèbre. Chaque soir, vers 4 heures, des fourgons parés de drapeaux conduisent au cimetière les morts de la journée. Un prêtre-soldat porte la croix, un autre, l'étole posée sur la ca-

pote, récite les incomparables prières de l'office des défunts. Aucune assistance, hélas! chacun étant absorbé par des devoirs urgents.

Mais, le dimanche 22, nous nous sommes assemblés pour la messe dans la plus vaste baraque de l'ambulance de triage. Nous avons ardemment prié pour tous les morts hâtivement couchés dans le cimetière et pour les combattants, épuisés par tant de fatigues et qui s'accrochent désespérément au terrain conquis. La messe a été célébrée par le Père Trochon, un bon curé, grand, hirsute, délicieusement bourru, dont les gros yeux rouges roulent terriblement dans la broussaille des cils, avec je ne sais quels reflets de paternelle douceur. Cet ecclésiastique est attaché à l'ambulance 225. Majors et infirmiers l'appellent "notre curé". — L'autel a été dressé proprement dans ce local où des mains respectueuses ont accumulé dans un ordre relatif l'équipement des blessés, leurs sacs éventrés, leurs casques bossués, leurs fusils et leurs baïonnettes faussés. L'office divin se déroule parmi ces émouvantes panoplies, reliques de la bataille, encore couvertes de poussière et de sang.

LA RELÈVE. — Enfin, la division est relevée! On ira au repos. On sera logé dans quelque village calme! Mais surtout on est sûr de ne pas être délogé des positions conquises. Depuis plusieurs jours, les cuisiniers glissaient cette nouvelle en servant la soupe. Elle est maintenant officielle et a parcouru nos lignes comme un éclair dont le reflet joyeux apparaît dans les yeux et sur les visages. — Je visite une dernière fois ce secteur où nous avons éprouvé tant d'angoisses et qui, en cette matinée, me semble presque riant. En arrivant à la tranchée serbe, de l'escalier à pic qui descend à la sape de l'I. D., j'entends la voix douce du lieutenant Carrier qui dispense comme toujours, à travers les fils de son téléphone, du calme, de

l'ordre et de la clarté. Le général Lestoquoi, arrivé quelques jours auparavant, avec le sourire, fume tranquillement sa pipe, parmi les rafales d'obus et dans le vacarme de la canonnade, un polo en bataille sur sa tête. — Ce général, qui est vraiment un père pour le soldat, restera, dans l'histoire, comme l'un des vainqueurs de la Marne. Le 9 septembre 1914, le 77e de ligne qu'il commandait n'avait pu s'emparer du château de Mondemont, justement considéré comme la clef des positions environnantes. Vers 18.30 heures, tandis qu'il se prépare à un nouvel assaut, il reçoit un contre-ordre, le met dans sa poche, oriente ses troupes face au château, fait avancer quelques 75 à quatre cents mètres du parc, tire sa pipe, l'allume avec calme et dit à ses hommes : “ Allons, mes enfants, encore un coup de collier et ça y est ! ” Le coup de collier fut splendide et le colonel Lestoquoi put envoyer au général Humbert le compte rendu suivant : “ Je suis au château et je m'y installe pour la nuit. ” — Je ne puis m'attarder à ces souvenirs. J'expédie mes courses et mes préparatifs afin de faire une dernière visite aux blessés.

Au moment où j'allais quitter l'ambulance, un petit fantassin de 19 ans, et qui paraît en avoir 16, avance vers moi sa figure blanche et frêle, il m'appelle à son chevet. Je l'avais administré l'avant-veille. Nous causions doucement matin et soir. — “ Que veux-tu mon enfant ?... ” — “ M. l'aumônier, je veux que vous m'embrassiez ; vous m'avez fait tant de bien ! Je vous aime. ” — Je l'ai embrassé tendrement et ses yeux attachants se sont remplis de larmes. Il m'a promis de m'écrire dès qu'il irait mieux — espoir que je ne puis partager, hélas ! — et nous nous sommes quittés avec un vrai déchirement. Car cet appel, ce regard confiant, le mouvement plein d'abandon de cette poitrine épuisée et de ces bras décharnés vers moi m'avaient pris jusqu'au fond du coeur.

J'achève ces notes alors que tous les majors ronflent dans la cabane où, depuis treize jours, nous avons vécu des heures d'allégresse patriotique et d'angoisse. Car, c'est le propre de la guerre de mêler l'horreur à la joie et de précipiter avec une déconcertante rapidité les émotions les plus disparates. Je revois ces arrivées de mourants, cette confusion douloureuse, cet affreux encombrement de blessés durant les premiers jours, les navrantes agonies que secouait presque constamment une canonnade terrible, la sanglante salle d'opération, la morgue lugubre toujours encombrée, les théories quotidiennes de fourgons chargés de cadavres et, d'autre part, la petite chapelle de bois où pieusement, le matin, je célébrais la messe, ce camp si animé avec son canal et ses vastes horizons resplendissants sous le soleil d'avril, les rencontres imprévues avec tant de chers amis dont j'entendais fuser le bon rire, les courses sur les pentes douces et gazonnées qui donnaient à *Coquette* l'envie de bondir et de galopper, ces belles nuits que le farouche concert des obus remplissait d'une animation guerrière et où, sans cesse, l'éclair des canons rejoignait les étoiles...

RENOUVEAU. — Le dimanche 29, à Dampierre, où le 59^e a pris ses cantonnements de repos, on célèbre une messe d'action de grâces pour la victoire de la division. L'église est trop exigüe pour contenir la foule des soldats. L'autel est adossé au chevet de l'édifice, sous les modestes vitraux du chœur, sur une sorte de terre-plein où s'élèvent les tombes du cimetière faisant face à une prairie qui s'incline en pente jusqu'aux grands arbres du ruisseau. Le vénérable maire de Dampierre a apporté le drapeau de la commune dont les plis sont usés et les couleurs passées. Choristes et musiciens de bonne volonté forment deux groupes compacts de chaque côté de l'autel. Par devant, sur deux rangs de chaises, les officiers entourent le colonel, qui appartient au culte protestant, mais

a voulu donner aux catholiques de son régiment, vivants et morts, un témoignage de son affectueuse sympathie. Sous-officiers et soldats forment un vaste demi-cercle. — Le sergent Brasse se revêt des ornements sacerdotaux et célèbre la messe que servent deux séminaristes, le sergent Denis et le lieutenant Leborgne. Le *Magnificat* est chanté par un artiste dont la voix est agréable et puissante. A chaque verset, le régiment répond par le refrain *Vierge notre espérance!* La musique exécute un *Offertoire*. Après l'élévation, tous entonnent l'*O Salutaris* grégorien, d'une grandeur si simple et si émouvante. Enfin, notre choriste exécute, avec accompagnement de bugle, la *Prière* de Jean Vezère, sur la musique du *Clairon* de Déroulède. Les notes de cuivre semblent voler, légères, dans l'air pur du matin, tandis que les vers du poète se détachent distincts sur l'assistance silencieuse. — Je fais le récit de l'assaut et de la résistance héroïque sur les crêtes conquises. Je parle des blessés qui ont offert si généreusement leurs souffrances, des morts dont la fin fut si belle en cette matinée victorieuse, des morts tombés face à l'ennemi, sur une terre française délivrée par leur sacrifice, martyrs de la patrie et du droit que Dieu, pour la plupart, a déjà recueillis dans le séjour de gloire.

Ah! chers amis, qu'il est bon de nous réunir ainsi, d'un geste spontané et unanime, pour honorer nos héros, mais aussi pour rendre nos hommages à Dieu. Tous s'adressent au père qui est dans les cieux, à l'heure de l'angoisse,

Quand la douleur avec ses limes,
Corrode nos coeurs et nos os...

Mais le péril passé, on l'oublie! De cet ami divin, le seul qui nous soit resté dans les suprêmes détresses, il semble qu'on en vienne presque à rougir, lorsqu'il a ramené sur nos fronts un ciel calme et ensoleillé.

Et ainsi, pour nos morts, pour que le fruit de tant d'efforts héroïques ne soit pas perdu, pour la victoire et pour la paix, ensemble, de tout coeur, nous avons prié! Puis chacun

s'est retiré, sans mot dire, ou en échangeant avec son voisin une pensée grave, presque à voix basse.

Après la cérémonie, les compagnies ont été rassemblées — du moins ce qu'il en reste. J'entends une voix mâle d'officier qui scande, de façon vibrante, cette proclamation du général de Lobit :

Officiers, sous-officiers, caporaux et soldats de la 34e division — Mes chers amis — Le 17 avril, malgré un temps épouvantable et des tempêtes de neige, vous avez enlevé dans un assaut superbe le *Mont Cornillet* et le *Mont Blond*, hauteurs jugées imprenables, d'où depuis plus de six mois les Allemands nous narguaient en nous envoyant de la mitraille et des gaz empoisonnés. — Le 59e que rien ne pouvait arrêter a atteint magnifiquement le *Mont Blond* dans le temps qui lui avait été assigné. Le 88e, jaloux de voir son camarade marcher devant lui, l'a rapidement rejoint pour couronner les hauteurs. — Le 83e, surmontant de grandes difficultés et subissant un tir violent de mitrailleuses, a marché obstinément sur son objectif et a brillamment conquis le *Cornillet*. Le 13e a vaillamment appuyé et soutenu le 83e et est arrivé sur la crête en même temps que lui. — Malgré une extrême fatigue, malgré un bombardement incessant, malgré de nombreuses et violentes contre-attaques, vous avez maintenu les positions hardiment conquises en faisant subir à l'ennemi des pertes très cruelles. — Gloire à ceux qui sont tombés pour la patrie ! — Honneur à vous tous qui avez su ajouter une magnifique page à l'histoire déjà glorieuse de la 34e division. — Vive la Gascogne et le Languedoc ! Vive la France !

Les officiers de la première et de la deuxième compagnie m'invitent à partager leur repas. Trois officiers seulement, sur huit, ont échappé à la mort ou aux blessures. Nous ne pouvons nous défendre d'une émotion profonde, qui nous arrache des larmes, devant les places laissées vides par nos glorieux défunts, les lieutenants Azema et de Pointis, et le sous-lieutenant Blanc. Nous ne parvenons pas à soulever le triste silence qui pèse sur nos âmes. — Les renforts qui arrivent nous obligent à abréger ce déjeuner lugubre. Les officiers vont à leur rencontre. Plusieurs centaines de jeunes soldats, roses et vigoureux, tout fringants dans leurs uniformes neufs, sont répartis dans les sections.

Le soleil est gai, presque chaud. Je regarde le village animé par toute cette jeunesse du seuil de l'église, auprès d'une vieille pierre tombale qu'enveloppent et décorent de vivaces herbes des champs. Et, tandis que je contemple cet étrange renouveau printanier et que je souris aux aimables petites fleurs qui mettent leur fraîche parure jusque dans le champ de morts, je suis abordé par deux enfants de la classe de 1917. Ils ont connu le sous-lieutenant Blanc. Ils l'aimaient comme un frère. Leur espoir était de recevoir, sous ses ordres, le baptême du feu. Ils désirent tout au moins que je leur raconte en détail ses derniers combats et sa mort glorieuse. Tout ému par tant d'événements qui se sont précipités depuis ces deux semaines, je leur parle avec tout mon coeur de notre jeune ami. — “ Nous le vengerons, monsieur l'aumônier ” disent ces enfants avec un son de voix mâle et un geste déjà viril. — “ Imité-le, surtout. C'était, dans toute la force et dans tout le charme de ces deux mots incomparables, un chrétien et un français. ” — Et tandis que s'éloignent ces deux adolescents mûris par une telle amitié et de tels exemples, je songe à cette mystérieuse parole de Tourgueneff : “ La guerre fait plus d'hommes qu'elle n'en détruit ! ”

* * *

Je me suis décidé à publier ces feuillets écrits au jour le jour, parce qu'ils me semblent susceptibles de mettre en lumière tout ce que représente d'intelligence, d'héroïsme, de force morale, cette opération en apparence brutale que résume un communiqué de deux lignes et qu'on nomme un assaut.

Les traits cités sont ceux que j'ai pu observer directement ; les héros dont je parle, ceux que je connaissais personnellement. A la satisfaction de glorifier pour une part modeste une division que j'ai si profondément estimée et aimée se mêle le

regret de laisser dans l'ombre des noms et des hauts-faits dignes d'entrer dans le grand jour de l'histoire.

Il est naturel que j'aie décrit avec quelques détails l'oeuvre, mieux connue de moi, des prêtres et des séminaristes. Mais je sais quelles belles pages on pourrait tracer, par exemple, à la gloire des instituteurs de la division, et quels nobles figures de soldats on découvre dans leurs rangs : tel ce capitaine Fontarrabie, dont je tenais aujourd'hui dans mes bras le corps mutilé, à qui on vient de remettre la croix d'honneur au moment où il expirait, et qui, ce matin, conduisit si magnifiquement notre attaque sur le Bois-le-Chaume.

En ce secteur de Douaumont-les-Chambrettes,
Bois-Le-Chaume, le 19 novembre 1917.

Jean DESGRANGES,

aumônier-titulaire.

LES OFFICIERS D'ÉTAT-MAJOR

DES GOUVERNEMENTS DE QUÉBEC, MONTRÉAL
ET TROIS-RIVIÈRES

SOUS LE RÉGIME FRANÇAIS

(SUITE)

NOTES BIOGRAPHIQUES

PIERRE BOUCHER DE GROSBOIS

Pierre Boucher était né dans la ville de Mortagne (paroisse Notre-Dame), au Perche, le 1er août 1622. A l'âge de douze ans, il quittait le Perche avec son père Gaspard Boucher, sa mère Nicole LeMère, et les autres membres de sa famille pour venir s'établir dans la Nouvelle-France. Ils arrivèrent ici dans l'été de 1634, amenés par leur compatriote, Robert Giffard.

En 1639, Pierre Boucher entra au service des Jésuites et suivit ces religieux dans leurs missions du pays des Hurons. Un séjour de quatre ans dans les missions huronnes lui permit d'apprendre la langue des indigènes.

A son retour à Québec, Pierre Boucher servit dans la garnison comme soldat, caporal, puis sergent, tout en agissant comme interprète en langue huronne. Entre temps, il avait l'occasion de se distinguer en plusieurs rencontres avec les Iroquois.

En 1645, Pierre Boucher était envoyé comme interprète aux Trois-Rivières. L'année suivante, en outre de ses fonctions d'interprète, il était chargé du soin des magasins éta-

blis dans cette ville. En 1649, M. d'Ailleboust l'établissait comme commis en chef au même lieu. Il exerça aussi plusieurs fois le commandement militaire aux Trois-Rivières, pendant les absences des commandants de la petite garnison.

Au mois de mai 1653, M. de Lauzon donnait à M. Boucher des provisions de lieutenant-général civil et criminel pour la juridiction des Trois-Rivières.

M. Boucher semble avoir également exercé la charge de gouverneur des Trois-Rivières, de 1653 à 1658. Mais on ne trouve aucune trace de la commission qu'il dut recevoir à cet effet.

En 1661, M. Boucher fut chargé d'aller faire connaître au roi le triste état de la colonie et de lui demander des secours en argent, en colons et en soldats. C'est au cours de ce voyage qu'il fut anobli.

Pierre Boucher revint dans la Nouvelle-France en 1662 avec une couple de cents colons et cent soldats.

C'est à son retour au pays qu'il rédigea son *Histoire véritable et naturelle des moeurs et productions du pays de la Nouvelle-France*, qui fut publiée en France en 1664.

Le 28 octobre 1663, M. de Mézy nommait M. Boucher gouverneur des Trois-Rivières.

“ Le pays de la Nouvelle-France, disait M. de Mézy, étant maintenant en la main et sous la protection du roi, par la démission des sieurs de la compagnie qui en étaient ci-devant seigneurs, et Sa Majesté nous ayant établi gouverneur et son lieutenant-général dans toute l'étendue du dit pays, nous avons cru qu'il était du bien de son service de pourvoir de personnes capables pour commander sous son autorité, dans les lieux éloignés, et notamment aux Trois-Rivières, et que pour cet effet, nous ne pouvions faire un meilleur choix que celui de votre personne, et étant bien informé des services que vous avez rendus au dit lieu :

“ Pour ces causes, à plein confiant en votre fidélité au service du roi, valeur, expérience et sage conduite au fait des armes, nous vous avons commis et député, commettons et députons pour exercer la charge de gouverneur et commander sous l'autorité du roi en tout le pays des Trois-Rivières ; pour jouir de la dite charge aux gages, droits et honneurs y appartenans, tant et si longuement que nous le jugerons utile pour le service du roi. ” ¹

Quelques semaines plus tard, le 17 novembre 1663, le Conseil Souverain nommait à son tour M. Boucher pour exercer la charge de juge royal aux Trois-Rivières. ²

Mais M. Boucher, estimant sans doute que les charges de gouverneur et de juge étaient incompatibles, obtint, dès l'année suivante, d'être déchargé des fonctions de juge royal.

En 1667, M. Boucher abandonnait le gouvernement des Trois-Rivières et allait s'établir sur sa seigneurie de Boucherville. Les motifs qui le firent alors agir sont trop beaux pour ne pas être cités ici. Dans une note qu'il intitulait *Raisons qui m'engagent à établir ma seigneurie des îles percées que j'ay nommée Boucherville*, il écrivait :

“ 1ère raison. C'est pour avoir un lieu dans ce pays consacré à Dieu, où les gens de bien puissent vivre en repos, et les habitants faire profession d'estre à Dieu d'une façon toute particulière. Ainsi toute personne scandaleuse n'a que faire de se présenter pour y venir habiter, si elle ne veut changer de vie, ou elle doit s'attendre à en estre bientôt chassée.

“ 2ème raison. C'est pour vivre plus retiré et débarrassé du fracas du monde, qui ne sert qu'à nous désoccuper de Dieu et nous occuper de la bagatelle, et aussi pour avoir plus de commodité de travailler à l'affaire de mon salut et de celui de ma famille.

¹ *Edits et ordonnances*, vol. III, p. 85.

² *Jugements et délibérations du Conseil Souverain*, vol. I, p. 58.

“ 3ème raison. C'est pour tâcher d'amasser quelque bien par les voies les plus légitimes qui se puissent trouver, afin de faire subsister ma famille, pour instruire mes enfans en la vertu, la vie civile et les sciences nécessaires à l'état où Dieu les appellera et ensuite les pourvoir chacun dans sa condition.

“ 4ème raison. Comme c'est un lieu fort avantageux tant pour les grains que pour les nourritures, et que ce serait dommage qu'il demeurât inutile, ou que cela est capable de mettre bien des pauvres gens à leur aise, ce qui ne se peut faire si quelqu'un ne commence. Cette terre m'appartenant, je crois que Dieu demande de moy que j'aille au plus tôt l'établir. Ce qui me confirme dans cette pensée c'est la connaissance que j'ay que cela sera utile au public et aux particuliers.

“ 5ème raison. C'est qu'il me semble que j'auray plus de moyen de faire du bien au prochain et d'assister les pauvres, que dans le poste où je suis, où mes revenus ne suffisent pas pour faire ce que je voudrais, ayant d'ailleurs une grande famille; ce qui fait que je n'ay à présent presque que le désir et la bonne volonté. Peut-être que dans la suite me trouverai-je en état d'exécuter les sentiments que Dieu me donne conformément à ce que j'ay vu pratiquer à un grand homme de bien; ce que je ne pourrais faire demeurant icy. ”

Les lettres de noblesse, qu'avait obtenues M. Boucher en 1661, ayant été détruites dans l'incendie du séminaire de Québec, le roi, le 17 juin 1707, lui en accorda de nouvelles.

Ces lettres disaient :

“ Les témoignages qui nous ont été rendus, en l'année 1661, des services distingués que le Sieur Pierre Boucher, alors Gouverneur des Trois-Rivières, nous avait rendus, dès l'année 1649, dans les emplois importants que nous lui avons confiés en la Nouvelle-France, et particulièrement dans celui de Gouverneur des Trois-Rivières, nous auraient engagé à lui donner des marques glorieuses de notre estime, en lui

accordant des lettres d'anoblissement, pour lui et pour ses enfants, nés et à naître en loyal mariage; mais ces lettres ayant été brûlées dans l'incendie arrivé au séminaire de Québec, nous avons eu égard aux remontrances qu'il nous a faites, pour nous supplier de lui en faire expédier de nouvelles, en vertu desquelles il pût continuer de jouir, ainsi que sa postérité, des honneurs et des avantages qui sont réservés à la noblesse. A ces causes, de notre grâce spéciale, pleine puissance et autorité royale, nous avons, par ces présentes signées de notre main, le dit Sieur Boucher et ses enfants nés et à naître en loyal mariage, anoblis et anoblissons et du titre de gentilshommes décorés et décorons, voulons et nous plaît qu'en tous lieux et endroits de notre royaume, et en tout pays soumis à notre domination, ils soient tenus et réputés nobles et gentilshommes, et comme tels qu'ils puissent prendre la qualité d'écuyers et parvenir à tous les degrés de chevalerie et autres dignités, titres et qualités réservés à la noblesse, jouir et user de tous les honneurs, prééminence, franchises et exemptions dont jouissent les anciens nobles de notre royaume, tant qu'ils vivront noblement, tenir et posséder Fiefs et Seigneuries qu'il a, ou qu'il pourra acquérir. Et afin que ce soit chose ferme et stable à toujours, nous avons fait mettre notre sceau. ”

M. Boucher décéda dans sa seigneurie de Boucherville le 19 avril 1717, à l'âge béni de 95 ans.

Le patriarche laissait à ses enfants un bien qu'il avait honorablement acquis; mais il leur léguait surtout un testament spirituel qui a fait l'admiration et l'édification de plusieurs générations.

Il fut un temps, écrivait M. Jacques Viger, en 1841, où on lisait le testament spirituel de Pierre Boucher, dans chaque famille, une fois par année et à genoux. *

* Sur Pierre Boucher, on peut consulter l'abbé Daniel, *Histoire des grandes familles françaises du Canada*, le R. P. Lalande, *Une vieille seigneurie, Boucherville*, et Benjamin Sulte, *Pierre Boucher et son livre*.

LAMBERT BOUCHER DE GRANDPRÉ

Il était le fils de Pierre Boucher de Grosbois, gouverneur des Trois-Rivières, et de Jeanne Crevier.

Né aux Trois-Rivières le 12 août 1656, M. Boucher de Grandpré suivit l'exemple de son père et commença à servir comme soldat.

En 1689, M. Boucher de Grandpré était enseigne dans la Cie de Lorimier. Le 15 octobre 1689, M. de Denonville lui donnait un certificat de mérite et de bonne conduite.

A la demande de M. de Frontenac, le 16 mars 1691, le roi confirmait M. Boucher de Grandpré dans son grade d'enseigne. Le roi récompensait ainsi sa belle conduite pendant le siège de Québec en 1690.

La même année 1691, M. de Frontenac lui donna une nouvelle marque d'estime en le nommant lieutenant réformé. Ce nouveau grade fut confirmé par le roi le 1er mars 1693.

C'est M. Boucher de Grandpré qui eut l'honneur d'être le premier major des Trois-Rivières. Ses lettres de nomination n'ont pas été conservées mais nous savons par ailleurs qu'il fut nommé à cette charge au cours de l'année 1692.

Le 30 juillet 1695, M. Boucher de Grandpré obtenait une importante concession de terre, sur les bords du lac Saint-Pierre.

Les lettres-patentes de ce don disent :

“ Sur la réquisition à nous faite par . . . Boucher, écuyer, sieur de Grandpré, major de la ville des Trois-Rivières, où il est marié et établi, de lui accorder une lieue de terre de front sur trois de profondeur sur le lac Saint-Pierre, tenant d'un côté aux terres concédées de la rivière Yamachiche, et de l'autre à celles de la Rivière du Loup, ensemble les îles, îlets, pour pouvoir par le dit sieur de Grandpré y faire un établissement et y mettre des habitants, et à cet effet, en jouir à

titre de fief, seigneurie, etc., ayant égard à la dite réquisition, avons donné, accordé et concédé au sieur de Grandpré la dite terre pour en jouir lui ou ses ayant-cause. ”¹

Cette concession fut confirmée par le roi l'année suivante.

M. Boucher de Grandpré décéda prématurément aux Trois-Rivières le 3 avril 1699.

¹ Pièces et documents relatifs à la tenure seigneuriale, p. 414.

(À SUIVRE)

Pierre-Georges ROY.

A travers les faits et les oeuvres

La guerre. — La ruée allemande continue. — Son objectif. — Foch généralissime. — La politique en Angleterre. — Nouvelle loi pour accroître le recrutement. — Extension de l'âge militaire. — La conscription et l'Irlande. — Violente opposition. — La situation en Irlande. — Le *Home Rule*. — Rapport de la convention irlandaise. — Un projet de gouvernement autonome. — Le gouvernement va présenter un *bill*. — Clemenceau et le comte Czernin. — Affirmation et démenti. — A propos de pourparlers de paix. — Une lettre de l'empereur d'Autriche. — Immense sensation. — Un point obscur. — Un discours du président Wilson. — Au Canada. — Le suffrage féminin. — Les titres honorifiques.

DANS notre dernière chronique, la formidable ruée teutonne sur le front anglo-français nous arrachait un cri d'alarme. Au bout de quatre semaines le péril n'est pas encore conjuré. Après une accalmie de quelques jours, les Allemands ont recommencé à assaillir nos lignes ; mais cette fois leur attaque a surtout porté sur la partie nord de notre front, dans la région des Flandres. Ils ont suivi la même tactique qu'en Picardie : préparation intense par le feu d'une artillerie puissante, et assauts répétés par des masses d'infanterie incessamment renouvelées. Comme en Picardie notre ligne a fléchi, mais elle n'a pas été percée. L'ennemi a gagné beaucoup de terrain. Il s'est emparé d'Armentières, de Bailleul, de plusieurs autres localités plus ou moins importantes. Il s'est acharné sur nos positions le long du canal de la Bassée, sur le secteur Givenchy-Robecq. Il a menacé Hazebrouck et Arras. Son objectif semble bien d'ouvrir une solution de continuité entre les armées anglaise et française, comme il l'a essayé dans la région d'Amiens du-

rant la première phase de son effroyable offensive; de porter aux Anglais des coups décisifs, et, par un mouvement tournant du sud-est au nord, d'atteindre Calais, dont il s'est vu barrer la route après sa défaite à la bataille d'Ypres. En même temps, il refoulerait les armées françaises au delà de l'Oise et atteindrait enfin Paris où il dicterait la paix aux Alliés — une paix allemande, dont la paix russo-germanique peut nous donner une idée ! Va-t-il parvenir à exécuter ce programme ? Les dépêches reçues en ces derniers jours commencent à nous faire espérer que, malgré leur gigantesque effort, les généraux du kaiser ne réussiront pas à enfoncer le front anglo-français. Ils ont remporté d'incontestables succès, pour lesquels ils ont payé un prix terrible. Ils nous ont enlevé des positions considérables. Ils ont reconquis une grande partie du terrain qu'ils avaient perdu depuis deux ans. Mais ils n'ont pas encore rompu le front qui s'étend de Verdun à la mer du Nord, et c'est là l'essentiel. Puisse cette nouvelle et colossale offensive échouer comme celle de Verdun !

L'un de ses résultats, non visé assurément par les Teutons, a été la nomination d'un généralissime. Le conseil supérieur des Alliés, pour assurer plus d'unité d'action dans la terrible crise, a décidé de confier le commandement suprême de toutes les armées alliées en France au général Foch, dont le nom est entouré de tant de prestige depuis la bataille de la Marne. Le nouveau généralissime est né à Tarbes en 1851. C'est donc dans toute la force du mot un soldat de carrière. Il a été l'un des maîtres les plus écoutés de l'École supérieure de guerre, dont il fut nommé commandant en 1907. En 1912, il fut placé à la tête du huitième corps d'armée, d'où il passa à celle du vingtième. A la Marne il commandait l'armée du centre, et sa tactique hardie contribua puissamment à la victoire. Depuis l'année dernière il occupait le poste de chef de l'état-major général au ministère de la guerre. Tout récem-

ment il siégeait au conseil de guerre supérieur de Versailles. Sa nomination au commandement en chef a été accueillie avec la plus grande faveur.

* * *

Pendant que ses armées luttent héroïquement en Flandre, l'Angleterre traverse une crise politique aigüe. En face des défaites subies et des pertes cruelles qui en ont été la suite, le gouvernement anglais s'est vu acculé à la nécessité d'imposer à la nation de nouveaux sacrifices pour fortifier les effectifs britanniques. M. Lloyd-George est donc venu le 10 avril devant la Chambre des communes pour lui demander l'adoption de mesures extrêmement rigoureuses afin de parvenir à cette fin. Il a proposé d'élever l'âge militaire de quarante-deux à cinquante ans, et dans certains cas à cinquante-cinq ans; de donner au gouvernement le pouvoir d'annuler les certificats d'exemption accordés jusqu'ici; d'enlever au service civil tous les employés au-dessous de vingt-cinq ans; de demander à l'industrie minière cent cinquante mille hommes de plus et à celle des munitions cent mille hommes. La mesure ministérielle comporte aussi une limitation des motifs d'exemption et des droits d'appel, et un raccourcissement des délais. En un mot le gouvernement demande des pouvoirs de recrutement intense et rapide. " Nous avons à choisir, s'est écrié M. Lloyd George, entre accepter la défaite ou adopter les moyens de l'éviter. " Comme préparation à ces propositions, le premier ministre avait fait une revue extrêmement intéressante et admirablement lucide de la situation militaire. Il avait dit tout ce qu'il y a moyen de dire officiellement au sujet de la grande bataille de Picardie et des Flandres. Il avait insisté sur l'urgence d'avoir l'unité de commandement, et il avait fait du général Foch un magnifique éloge, le pro-

clamant l'un des plus brillants soldats de l'Europe. Il avait fait toucher du doigt l'immensité de l'effort allemand, d'où découle pour l'Angleterre la nécessité d'un effort corrélatif. Ici, il importe de citer le texte même de ses déclarations : " Si la bataille se continue, a dit M. Lloyd George, il viendra un moment où les Anglais auront besoin de grands renforts. La lutte démontre que l'ennemi a définitivement pris la détermination de chercher une décision militaire, cette année, quelles qu'en soient les conséquences. Cela signifie une longue bataille, de la mer du Nord à l'Adriatique, l'Allemagne et l'Autriche allant lancer toutes leurs forces dans la mêlée. Les combats peuvent se continuer pendant encore 7 ou 8 mois. Il est futile de s'imaginer, comme le font certaines têtes légères, que le réservoir d'hommes est illimité en Angleterre comme dans tout pays belligérant. Nous avons déjà levé dans ce pays, a dit l'orateur, pour fins navales et militaires, tout près de 6 millions d'hommes. Nous ne pouvons fournir la même proportion d'hommes que dans les autres pays. Nous avons la plus grande flotte du monde. La maîtrise des mers, non seulement pour nous, mais aussi pour nos alliés, dépend des efforts que nous faisons. Il ne s'agit pas seulement des équipages, mais aussi de construire et de réparer des navires de guerre. Et puis, il y a la marine marchande, sans laquelle les Alliés ne pourraient pas continuer la lutte, un seul instant. Dans toutes les mesures à prendre, ce serait folie d'affecter la condition fondamentale du succès des Alliés, la flotte de guerre et la marine marchande. Il y a aussi le charbon et l'acier qu'il faut fournir dans une grande mesure aux Alliés. Mais on peut retirer des hommes de ces industries, non sans affaiblir les ressources économiques du pays, mais sans affaiblir sa force de combat. Seule une grande crise militaire peut justifier ces mesures. Actuellement, les Alliés ont les mêmes réserves et les mêmes ressources que l'ennemi, sans compter

les grandes réserves des Etats-Unis. Mais les Allemands appellent la classe des jeunes gens de dix-huit ans et demi, ce qui va leur fournir 550,000 hommes. Ces troupes peuvent être jetées dans la bataille avant qu'elle soit terminée.

Tout cet exposé tendait à démontrer la nécessité des mesures proposées par le gouvernement. Comme nous l'avons dit, elles sont très rigoureuses. Mais le côté le plus grave de la proposition ministérielle, c'est l'application de la conscription à l'Irlande, qui en avait été jusqu'ici exempte. En abordant cette partie de son discours, M. Lloyd George devait se dire qu'elle serait ponctuée par des incidents dramatiques. Cela n'a pas manqué. Il avait à peine prononcé cette phrase : "Quant à l'Irlande, il n'est pas possible de justifier plus longtemps son exclusion", que des exclamations se firent entendre sur tous les bancs. Les députés irlandais poussèrent des clameurs de protestation. Le premier ministre fit sa déclaration avec une calme énergie. "Lorsqu'un cas d'urgence, dit-il, demande qu'on enrôle les hommes de cinquante ans et les garçons de dix-huit ans, afin de les envoyer se battre pour la liberté et l'indépendance"... — "Et pour les petites nationalités", interjecta M. Joseph Devlin — "Et spécialement pour les petites nationalités, comme on me le rappelle", continua l'orateur, "je suis parfaitement certain qu'il n'est pas possible de justifier plus longtemps l'exclusion de l'Irlande", — "Vous n'aurez pas en Irlande un seul homme par la force". interrompit M. John Dillon. Et le feu roulant des interruptions se poursuivit pendant plusieurs minutes.

M. Lloyd George a rappelé qu'aucune mesure de *Home Rule* n'a proposé d'enlever au parlement impérial le pouvoir de s'occuper des questions touchant la marine et l'armée, que la nature de la lutte actuelle est autant, sinon plus, irlandaise qu'anglaise, que l'Irlande, par ses représentants, a approuvé la guerre. Il a lu cet extrait de la déclaration faite par le

parti nationaliste irlandais le 17 décembre 1914 : " Une épreuve pour les âmes des hommes s'est produite. L'empire est dans la guerre la plus sérieuse de son histoire. C'est une guerre juste provoquée par l'intolérable despotisme militaire de l'Allemagne. C'est une guerre soutenue pour la défense des droits et des libertés des petits peuples et pour le respect et l'extension du grand principe des nationalités. De cette guerre dépendent : le sort de la France, notre parente et la principale nation de cette puissante race celtique à laquelle nous appartenons ; le sort de la Belgique, à laquelle nous sommes attachés par les mêmes liens ethniques et par le commun désir des petites nations d'assurer leur liberté ; le sort de la Pologne, dont les souffrances et les luttes présentent une si grande ressemblance avec les nôtres. C'est une guerre faite pour les hauts idéaux du gouvernement humain et pour les relations internationales. L'Irlande manquerait à son histoire et à toute considération d'honneur, de bonne foi et d'intérêt personnel, si elle ne supportait pas volontiers sa part de ses fardeaux et de ses sacrifices. "

Tout cela est très bien, tout cela peut avoir du poids comme argument. Mais tout cela ne peut valoir contre une situation de fait dont le péril nous paraît manifeste. Quand bien même, en saine logique, il serait incontestable que la conscription dût s'appliquer également aux trois royaumes, si des circonstances très spéciales en rendent l'application périlleuse et désastreuse en Irlande, la logique ne doit-elle pas battre en retraite devant l'imminence de la conséquence redoutable ? Là est le noeud de la question.

Si l'on en juge par les dépêches qui nous parviennent, on ne saurait douter que la conscription ne soulève en Irlande une opposition formidable. Les députés irlandais l'ont combattue énergiquement dans la chambre des communes. Et en Irlande, le caractère et l'intensité des protestations indiquent

que la situation est critique. L'épiscopat catholique s'est prononcé contre la mesure. Le cardinal Logue, primat d'Irlande, a déclaré, dans un sermon à Dungannon, que le projet est une grande faute et qu'il causera de grands désordres. Il a condamné toute résistance violente, indiquant comme préférable la résistance passive. Une réunion des évêques à Maynouth a adopté une résolution où il est dit que les Irlandais doivent résister à la conscription " par les moyens les plus efficaces à leur disposition ". Nous reproduisons sous toutes les réserves voulues les termes de la dépêche qui contient cette information. Les chefs des différents groupes politiques irlandais, nationalistes, *healistes*, *sinn feiners*, se sont rencontrés à l'hôtel-de-ville de Dublin, sous la présidence du lord-maire et ont décidé d'unir leur action pour le même objet.

L'opposition au *bill* du *man power*, comme on l'appelle, n'a pas empêché qu'il n'ait été adopté à la Chambre des communes par une forte majorité. Une motion pour exclure l'Irlande a été rejetée par 280 voix contre 108. M. Asquith a déclaré que l'inclusion de l'Irlande est malheureuse. Il n'a pas voulu proposer d'amendement à cause des circonstances critiques où se trouve l'empire. Le *bill* a été adopté à la Chambre des lords rapidement. Et il a reçu la sanction royale le 18 avril.

En le présentant, et en annonçant qu'il était déterminé à appliquer la conscription à l'Irlande, le premier ministre avait annoncé que le gouvernement entendait présenter comme corollaire une mesure accordant à celle-ci le *Home Rule*. Les députés irlandais n'ont pas voulu prendre en considération cette promesse. Ils ont protesté contre l'idée d'accoler le *Home Rule* à la conscription. Cependant l'opinion d'un bon nombre de parlementaires avisés est que le cabinet doit se hâter de présenter et de faire adopter cette mesure d'autono-

mie, avant que la conscription soit mise en vigueur dans les provinces irlandaises. C'est bien là, semble-t-il, l'intention de M. Lloyd George. Un comité du cabinet est à l'oeuvre dans ce but. On ignore quelle sera la nature du *bill*. Toutefois on fait des conjectures appuyées sur le rapport de la fameuse convention irlandaise, soumis au gouvernement quelques jours avant le débat sur la conscription.

Ce rapport ne contient pas un ensemble de recommandations unanimes. Mais il soumet une série de résolutions adoptées généralement à une forte majorité. Et l'on y trouve des indications précieuses quant à la constitution convenable pour l'Irlande. "La convention a jeté les bases d'une entente sans précédent dans l'histoire", a dit son président, sir Horace Plunkett, dans la lettre qu'il a écrite au premier ministre en lui transmettant ce document historique. Nous n'entreprendrons pas d'analyser cette longue pièce. Nous nous contenterons d'en mentionner les points capitaux. Il y aurait, en Irlande, un parlement, composé du roi, d'un sénat et d'une chambre des communes, ce qui n'abolirait pas le pouvoir et l'autorité suprêmes du parlement du royaume-uni. Le parlement irlandais aurait le droit de faire des lois pour la paix, le bon ordre et le bon gouvernement de l'Irlande. Ces lois seraient soumises à la sanction royale. Le parlement irlandais ne pourrait légiférer sur les sujets suivants : la couronne et la succession royale, la paix et la guerre, l'armée et la marine, les traités et les conventions avec les pays étrangers, les dignités et les titres, le contrôle nécessaire des ports pour fins navales et militaires, la monnaie, les poids et mesures, les brevets et droits d'auteurs. Les gouvernements impérial et irlandais s'arrangeraient au sujet de la police de l'Irlande et des services postaux durant la guerre, pourvu que, aussitôt que possible après la cessation des hostilités, l'administration de ces deux services revienne sous le contrôle du parlement irlandais.

dais. Celui-ci ne pourrait porter de lois attentatoires à l'égalité religieuse, au status des associations maçonniques, du Trinity College et de l'université Queens. Les privilèges et les qualités requises des membres du parlement de Dublin seraient déterminés conformément au statut de 1914. Le sénat irlandais serait constitué comme suit : un lord chancelier, quatre évêques catholiques romains, deux évêques de l'église de l'Irlande, un représentant de l'assemblée générale, les trois lords maires de Dublin, de Belfast et de Cork, quinze pairs résidant en Irlande, élus par les pairs également résidents, onze membres nommés par le lord-lieutenant, quinze représentants du commerce et de l'industrie, quatre représentants du travail, huit représentants des conseils de comté, total 64. La Chambre des communes se composerait de 160 membres. Les universités de Dublin, de Belfast, et les universités nationales auraient chacune deux députés élus par les diplômées. Le principe de la représentation proportionnelle serait appliqué dans tous les districts qui éliraient deux ou trois députés. Pour assurer une sauvegarde aux unionistes, vingt membres seraient nommés par le lord-lieutenant et vingt membres seraient élus par la province de l'Ulster. La représentation de l'Irlande au parlement impérial serait continuée. 42 députés irlandais seraient élus pour la chambre des communes anglaises. La représentation irlandaise à la Chambre des pairs resterait telle qu'elle est maintenant jusqu'au remaniement de cette chambre. Nous laissons de côté une foule de détails. Voilà dans leur ensemble les recommandations de la convention irlandaise. La plupart d'entre elles ont été adoptées par des votes de 40 à 50 contre 15 à 30.

Le gouvernement semble absolument déterminé à présenter un bill de *Home Rule* et à le faire adopter, ou à donner sa démission. On ne saurait en douter après ces déclarations faites par M. Lloyd George. : " Le gouvernement en est main-

tenant arrivé à la conclusion que le gouvernement autonome est une mesure essentielle de guerre, a déclaré le premier ministre, en ajoutant que le gouvernement se servirait de toute son influence pour l'adopter. Si la mesure n'est pas adoptée, ceux qui en seront responsables doivent en toute conscience accepter la responsabilité de diriger la guerre sans elle. Il est impossible de surmonter les difficultés en Irlande sans un pays uni. Il est impossible d'obtenir cette union à moins que chaque partie du pays ne ressente que justice doit être rendue, non seulement en forçant les Irlandais à assumer leur part du fardeau de la guerre, mais aussi en leur offrant l'occasion d'appliquer chez eux le principe d'autonomie pour lequel nous combattons sur les théâtres de la guerre. Nous sommes entrés en guerre pour défendre ce principe, et nous ne nous en sommes jamais départis, et nous espérons pouvoir l'imposer à la conférence de paix. ”

Le bill du *Home Rule*, qui sera présenté incessamment, sera-t-il de nature à satisfaire raisonnablement la nation irlandaise, et, dans cette éventualité, pourra-t-il pallier l'irritation causée par la conscription? Ce sont là des questions angoissantes auxquelles un avenir prochain apportera la réponse. Puisse-t-elle être favorable! Car l'empire britannique n'a pas besoin de guerre civile en ce moment.

* * *

En France, la politique proprement dite chôme heureusement depuis que les Teutons ont commencé en Picardie et dans les Flandres le formidable assaut qui dure encore au moment où nous écrivons. M. Clemenceau, appuyé par l'opinion, continue à diriger d'une main ferme les affaires publiques. Il poursuit son oeuvre de justice. Bolo Pacha, convaincu de trahison, vient d'être exécuté. Caillaux, toujours sous les verrous, sera prochainement jugé.

Un incident récent a mis aux prises le premier ministre français et le ministre des affaires étrangères de l'Autriche. Dans un discours prononcé à Vienne le 2 avril, le comte Czernin a affirmé que M. Clemenceau a pris l'initiative de certains pourparlers pacifiques. Celui-ci lui a immédiatement donné un démenti pur et simple. Au cours de la controverse qui s'en est suivie, et qui a démontré l'existence de pourparlers antérieurs à l'avènement de M. Clemenceau entre des agents autrichiens et français, un document sensationnel a été mis au jour. C'est une lettre de l'empereur d'Autriche, communiquée à M. Poincaré, président de la république. Cette lettre aurait été écrite par l'empereur Charles à son beau-frère, le prince Sixte de Bourbon, avec prière de la faire connaître au chef de la nation française. On y lisait le passage suivant: " Il me fait plaisir de remarquer que, quoique adversaires pour le moment, aucune divergence réelle de vues ou d'aspirations ne sépare mon empire de la France; et je suis justifiable d'espérer que ma grande sympathie pour la France, jointe à celle qui prévaut dans toute la monarchie, préviendra tout retour de l'état de guerre, dont je ne suis pas responsable. Animé de ces pensées et pour donner un témoignage vivant de la sincérité de mes sentiments, je vous prie de déclarer, privément et non officiellement, au président Poincaré, que je supporterai par tous les moyens et de toute mon influence, auprès de mes alliés, les justes réclamations de la France au sujet de l'Alsace-Lorraine. "

On voit d'un seul coup d'oeil l'extraordinaire portée d'une telle déclaration sous la plume de l'allié du kaiser, de l'empereur d'Autriche. La publication de cette pièce par le gouvernement français a éclaté comme une bombe dans les cercles diplomatiques. Le souverain autrichien a aussitôt protesté qu'il n'a jamais reconnu comme justes les réclamations de la France au sujet de l'Alsace-Lorraine. Cependant, il n'a pas

nié avoir écrit une lettre au prince Sixte. Le gouvernement français en a fait publier le texte. La question est maintenant de savoir si ce texte est authentique. En Autriche, on admet que la lettre a été écrite, mais on prétend qu'il y a eu quelque part altération ou manipulation du document original. Où est la vérité ? Personne ne croira que M. Poincaré et M. Clemenceau aient délibérément publié un texte faux. Mais le faux pourrait avoir été commis antérieurement à la communication qui leur a été faite. Alors qui serait le faussaire ? La bonne foi du prince Sixte peut difficilement être mise en cause. L'affaire semble obscure. Ce qui est certain, c'est que, à la suite de l'incident, le comte Czernin a donné sa démission comme ministre des affaires étrangères. Doit-on dire : *Post hoc ergo propter hoc* ?

* * *

Le 8 avril le président Wilson a prononcé, à Baltimore, un discours qui a eu un retentissement énorme. Au milieu de la gigantesque ruée allemande, la harangue présidentielle a éclaté comme un coup de clairon. Après avoir démontré que l'Allemagne ambitionne la domination du monde, il s'est écrié : "L'Allemagne a dit une fois de plus que la force, et la force seulement, doit décider si la justice et la paix peuvent gouverner les affaires de l'humanité ou si le droit, comme l'Amérique l'entend, ou l'autorité, comme elle la conçoit, doit diriger les destinées du monde. Il n'y a donc plus pour nous qu'une seule réponse, c'est la force, la force jusqu'au bout, la force sans restriction et sans limite, la force légitime triomphante qui va rétablir le droit dans le monde et abattre toute nation égoïste dans la poussière."

* * *

Au Canada, notre session fédérale se poursuit avec assez de célérité. On serait même tenté de trouver que certains projets de loi sont adoptés trop vite. Tel est celui qui accorde aux femmes le droit de suffrage. Nous avons déjà indiqué plus d'une fois dans cette revue quels sont nos principes sur cette grave question. Nous sommes délibérément et consciencieusement opposé au suffrage féminin. Et cette opposition ne date pas d'hier. Quoique le moi soit haïssable, nous serait-il permis de rappeler, à titre de réminiscence politique, qu'il y a trente-quatre ans, nous enregistrons notre modeste protêt de jeune journaliste contre un projet de loi où le suffrage féminin tentait de faire sa première apparition parmi nous. C'était en 1884. Sir John Macdonald, premier ministre du Canada, présentait un *bill* dans lequel un article accordait le droit de vote aux veuves et aux femmes non mariées possédant le cens électoral requis. Cette mesure avait déjà été soumise au parlement l'année précédente, mais était restée en suspens. En 1884, sir John revenait à la charge. Et nous écrivions à ce propos dans le journal que nous dirigions alors : " Il y a dans le projet de loi quelque chose de plus défectueux. C'est le droit de vote accordé aux femmes dans certaines conditions. Nous sommes absolument opposé au vote des femmes en principe. Vous donnez le droit de vote à la veuve propriétaire, à la jeune fille propriétaire et majeure. C'est une concession déplorable au mouvement américain et à l'idée moderne de l'émancipation sans frein. Laissez certains utopistes yankees, laissez les Louise Michel et les Hubertine Auclerc pérorer en faveur des droits des femmes. Le premier droit de la femme, c'est le droit au respect, à la considération. N'arrachez pas la femme au foyer, ne la poussez pas au forum, ne l'exposez pas aux vulgaires obsessions d'un cabaleur électoral, ne lui faites pas traverser la foule, railleuse ou turbulente, pour aller déposer dans l'urne un bulletin qu'elle ne de-

mande pas. Ne la forcez pas à lire vos journaux ou vos discours, à courir vos assemblées pour se renseigner et savoir si le tarif de sir Leonard vaut celui de sir Richard. En un mot, ne la faites pas politiqueuse. Là n'est pas son rôle, sa grandeur et son auréole. Vous la découragez en faussant sa mission. Nos aïeux qui mouraient pour leur dame, en portant ses couleurs, n'auraient jamais songé à lui ouvrir la place publique. Nous croyons donc que le premier ministre agirait sagement en acceptant des amendements à son projet de loi. » Evidemment ce n'était là qu'effleurer la question. Nous étions jeune alors, et il y paraissait. Mais un grand nombre d'hommes expérimentés et de parlementaires sages, des collègues de sir John, des membres importants du cabinet conservateur, étaient défavorables à l'idée du suffrage féminin, qui se présentait pourtant dans le *bill* sous une forme bien adoucie. Et le premier ministre ne persista pas. L'article ne fut pas inséré dans notre code électoral.

Aujourd'hui le principe du suffrage féminin dans toute son étendue est inséré dans notre loi, avec le concours des deux partis qui divisent le parlement. Il y a eu des protestations individuelles, mais rien de plus. Quant à ce qui nous concerne, notre opinion n'a pas varié depuis trente-quatre ans. Elle s'est plutôt affermie. L'étude et l'expérience nous font professer également que le suffrage féminin est une erreur grosse de conséquences funestes. L'objection fondamentale à ce faux principe, c'est qu'il constitue le renversement et la perversion de l'ordre établi par Dieu dès le commencement du monde. Qu'on dise ce que l'on voudra, l'homme et la femme n'ont point les mêmes aptitudes, les mêmes prédispositions, ne sont pas appelés à tenir ici-bas le même rôle, ni à remplir les mêmes fonctions. Dieu leur a assigné des tâches différentes. Et en ce cas comme dans beaucoup d'autres la législation moderne est en train de démolir l'ordre

providentiel. Un anglais protestant, très intelligent, nous disait l'autre jour : " Si vous voulez faire de la femme un électeur, commencez par raturer la Bible. " Et il avait raison. Le suffrage féminin est, suivant nous, une innovation anti-sociale et qui porte un nouveau coup à cette institution, base et sauvegarde de la société : la famille. Le cadre de cette chronique nous interdit les développements que comporte un aussi grave sujet. Mais nous avons tenu à affirmer une fois de plus notre conviction en cette matière.

Une autre question dont notre parlement a été saisi, c'est celle des titres honorifiques. Toute une longue séance a été consacrée à ce sujet. Nous nous permettrons de dire qu'elle aurait pu être employée à quelque chose de plus utile. C'est le député de Kingston, M. Nickle, un homme intelligent, sans contredit, qui a battu la marche. Et après lui, on a vu se lever à tour de rôle quelques-uns des membres les plus importants de la Chambre des communes, pour protester à qui mieux mieux contre la très dangereuse pratique de conférer des distinctions à des citoyens de ce libre et démocratique pays. A notre gré le parlement aurait pu difficilement se livrer à un exercice plus puéril. Nous sommes de ceux qui n'attachent vraiment pas une valeur excessive aux décorations et aux titres. Mais que, dans un moment où le sort du monde se joue dans un conflit colossal, on trouve le temps de disserter pendant des heures sur l'opportunité d'appeler tel citoyen " milord", un tel autre "sir", ou telle et telle dame "lady", cela nous semble parfaitement pitoyable.

Il paraîtrait que l'existence des titres, des décorations, des désignations honorifiques est une menace pour nos institutions et met en danger notre sainte et intangible démocratie ! Des hommes éminents l'ont soutenu avec chaleur. Des orateurs distingués l'ont proclamé avec une conviction feinte ou réelle. Hélas ! s'il nous était permis d'exprimer, sans détours,

notre pensée, nous dirions que tout ce débat nous a paru empreint d'une inexprimable bassesse. Le mot est dur, mais il est juste. Remarquez bien que nous ne l'appliquons pas à tout ce qui s'est dit dans cette séance. Il y a été signalé des abus incontestables, des anomalies réelles. Mais nous parlons de la thèse fondamentale qui a servi de base à la discussion : l'incompatibilité radicale des distinctions honorifiques avec le régime de la démocratie, l'outrage à l'égalité que comportent les titres d'honneur dans une société comme la nôtre. Et nous maintenons qu'il y a quelque chose de bas dans cette haine de la distinction constatée par un titre ou par un symbole extérieur. Condamnez les abus tant que vous voudrez ; nous en sommes. Mais ne venez pas prétendre qu'il est contraire à la justice, à la dignité humaine et aux libertés populaires, que le talent, la vertu, la bienfaisance, le dévouement au bien public, l'exercice des grandes fonctions sociales soient reconnus et signalés d'une façon tangible par un titre ou une marque d'honneur. Cette fureur de nivellement est un des pires aspects du préjugé démocratique. Elle dénote un déplorable état d'esprit, une mentalité étroite et peu digne d'estime. Elle s'inspire des instincts les moins nobles de la nature humaine.

Répétons-le donc à nos niveleurs parlementaires. L'égalité sociale est une chimère. L'imbécile n'est pas l'égal de l'homme de génie, l'ignorant n'est pas l'égal du savant, le nain n'est pas l'égal du colosse, le bandit n'est pas l'égal du saint, le mauvais citoyen n'est pas l'égal du bienfaiteur public. Autant l'égalité de nature et l'égalité de fin dernière sont des vérités incontestables, autant l'égalité des aptitudes, des facultés, des conditions et des services est une insoutenable absurdité.

On nous permettra de citer ici l'opinion d'un démocrate très orthodoxe, de M. Thiers. Défendant l'institution de l'ordre de la Légion d'honneur contre les critiques qu'elle avait

suscitées de la part de certains jacobins du Tribunal, il écrit dans son *Histoire du consulat et de l'empire*: "Laissons de côté l'abus qui a pu être fait quelquefois d'une telle récompense à travers les divers régimes qui se sont succédé, abus inhérent à toute récompense donnée par des hommes à d'autres hommes, et reconnaissons ce qu'avait de beau, de profond, une institution tendant à placer sur la poitrine du simple soldat, du savant modeste, la même décoration qui devait figurer sur la poitrine des chefs d'armée, des princes et des rois. Reconnaissons que cette création d'une distinction honorifique était le triomphe le plus éclatant de l'égalité même, non de celle qui égalise les hommes en les abaissant, mais de celle qui les égalise en les élevant. "

Nous sommes décidément d'avis que la page parlementaire écrite le 8 avril, à Ottawa, par quelques-uns de nos hommes publics n'est pas à l'honneur de leur formation philosophique, de leur psychologie sociale et de leur sens politique.

Le gouvernement vient de rendre encore plus rigoureuses, avec la sanction du parlement, les prescriptions de la loi du service militaire obligatoire. Il a annulé toutes les exemptions acquises aux conscrits de la classe première, âgés de vingt à vingt-deux ans inclusivement. Et il a institué pour la presse un régime extrêmement sévère. Ces mesures sont évidemment inspirées par la phase critique où sont entrées les opérations militaires sur le front anglo-français.

Thomas CHAPAIS.

Québec, 24 avril 1918.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

LE REVE ET LA VIE, par Jean Morgan, chez Plon-Nourrit, Paris.

L'auteur de *La Dupe*, que couronna avec raison l'Académie française, de *Sur le seuil de l'amour*, *Un enfant dans la foule*, *Parmi les ruines* et de maintes autres oeuvres, où s'affirma son talent délicat, si parfaitement nuancé, aborde, dans son nouveau roman, le grand problème des destinées féminines. Entre la liberté périlleuse et le formalisme traditionnel des existences un peu encloses de la province, est-il un chemin propice au rêve secret de toutes les jeunes filles disposées à aimer surtout l'amour dans le premier homme qui vient les arracher à leur solitude sentimentale? Si, de cette expérience hasardeuse, elles sortent dégues, meurtries, désenchantées, ont-elles le droit et la possibilité de prendre leur revanche sur la vie traîtresse? Cette poignante alternative résume les ardentes illusions, les aventures du coeur de la noble héroïne de M. Jean Morgan, tourmentée d'abord par une trop vive disparité entre le milieu étroit et sec que représente la bourgeoisie fermée d'une ville normande, puis trompée affreusement par la réalité douloureuse et triviale, enfin voyant, après la chute successive de ses illusions, s'ouvrir un chemin inespéré vers la félicité idéale. Quel drame égale en émotion ces péripéties angoissantes, exactement situées et relevées d'observations, de notations pittoresques qui en doublent l'effet !

* * *

LA BARBARIE ALLEMANDE, par Paul Gaultier, chez Plon-Nourrit, Paris.

Le retour subit de l'humanité à la période des grandes invasions et la barbarie affectant un caractère scientifique ne seront pas un des moindres étonnements de l'histoire future. Ce phénomène monstrueux, qui déconcerte la raison, l'auteur des *Maladies sociales*, de *l'Idéal moderne* et de la *Pensée contemporaine*, a entrepris de l'analyser et de l'expliquer dans un livre accusateur, qui résume et qualifie les crimes prémédités de l'ennemi héréditaire. Ce réquisitoire terrible, conduit avec une méthode implacable et sûre, résume d'abord les atrocités commises en s'appuyant sur les rapports des commissions officielles, sur l'opuscule du professeur suisse Reiss,

relatif à l'invasion serbe, sur les aveux des soldats allemands colligés par M. Joseph Bédier. Puis, il s'efforce de définir l'état d'âme, qui a inspiré à un peuple, cultivé en somme, un pareil mépris des lois naturelles et des traités, et il est arrivé à conclure que cette disposition est due à une philosophie trop attachée à exalter la volonté de puissance, à flatter les bas instincts du caractère germanique. Cet enseignement a été favorisé par le succès insolent de la politique de la force et les ressources d'une technique raffinée; il a logiquement abouti à la doctrine de guerre allemande, qui justifie tous les attentats et la plus abominable sauvagerie par la nécessité d'une lutte biologique pour le triomphe de la race supérieure, de la race élue.

* * *

LES TEMOINS DU RENOUVEAU CATHOLIQUE, par le Père Mainage, chez Beauchesne, à Paris., Rue de Rennes, 117, Paris, VIe.

Le présent ouvrage pourrait sans doute s'intituler plus exactement : " Quelques témoins du renouveau catholique. " Si plusieurs de ces récits sont en effet signés d'écrivains en renom, qui ont déjà fait école, ils n'ont pas la prétention de réunir les témoignages de tous les convertis de notre époque. Georges Dumesnil, Paul Claudel, Francis Jammes, Charles de Bordeu, René Salomé, Louis Bertrand, Léontine Zanta, André de Bavier, Pierre de Lescure, Lucien Puel de Lobel, ce n'est pas là tout le renouveau catholique français ! Mais les cas envisagés sont assez divers et assez significatifs, chacun selon son espèce, pour donner une idée presque suffisante de l'ensemble. Soit qu'il s'agisse des causes, soit qu'on distingue les divers milieux, soit qu'on précise les points de départ et les courbes d'évolution, il paraît bien que tout se révèle ici en un croquis fort évocateur, voire complet en dépit de son caractère schématique.

* * *

FREDERIC MISTRAL, par José Vincent, chez Beauchesne, à Paris.

Voici sur Frédéric Mistral le premier livre d'ensemble paru en France. L'auteur y révèle d'abord l'harmonieuse beauté de la vie du poète. Puis il étudie son action et sa doctrine. Car il importe aujourd'hui de savoir que Mistral ne fut pas seulement un génial poète. Il fut aussi un " vrai conducteur de peuple ", un Français et un Provençal avant tout préoccupé des plus hauts intérêts de notre patrie, de sa Provence et de toutes les

provinces françaises. Nul professionnel de la politique au cours de ces soixante dernières années n'a exercé une action comparable à la sienne pour l'ampleur et la fécondité. M. José Vincent révèle ensuite le génie épique de Mistral, après avoir donné, à l'usage des lecteurs non encore informés, une rapide analyse des quatre admirables poèmes: *Mireille*, *Calendal*, *Nerte* et *Le Rhône*. — A ce sujet, nous sera-t-il permis de signaler au lecteur le chapitre où se trouvent relevés les caractères particuliers du merveilleux mistralien sous son quadruple aspect: païen, chrétien, magique et allégorique? Vient en quatrième lieu l'examen du génie lyrique de Mistral et spécialement des plus hauts thèmes mistraliens: la nature, l'amour, la patrie, la mort, la foi et le sentiment du divin. Enfin, le dernier chapitre, avant la conclusion largement synthétique de l'ouvrage, souligne la grandeur et l'ingéniosité de l'infaillible versification du maître.

* * *

L'OEUVRE DE PAUL CLAUDEL, par Joseph de Tonquédec, chez Beauchesne, à Paris.

Voici un ouvrage qui ne devait plaire ni aux amis de Paul Claudel ni à ses ennemis: pas à ceux-ci, car il manifeste pour le talent du poète la plus franche admiration; pas à ceux-là, car il ne craint pas de le critiquer de la façon la plus décidée. Et cependant, quand cette étude a paru en articles, elle a recueilli, d'un côté comme de l'autre, des suffrages inattendus. Les uns ont su gré à l'auteur d'avoir jugé cette beauté éclatante selon les normes de l'ordre, de la proportion et de la lumière classique. Les autres, et Paul Claudel lui-même, ayant senti vibrer une sympathie profonde, ont aisément pardonné tout le reste. Cet accord surprenant est peut-être le signe que le critique a dit à peu près ce qu'il fallait dire, qu'il a su dégager d'enveloppes parfois hérissées ou bizarres la substance savoureuse, la forte moelle de cette "oeuvre" unique.

* * *

DE L'ART A LA FOI (JEAN THOREL), par Albert Bessières, chez Beauchesne, à Paris.

Tous les Français que préoccupe le problème national du renouvellement de notre littérature, et plus particulièrement de notre littérature dramatique, liront avec un intérêt ému le petit livre de M. Bessières. Dans ces pages brèves, mais combien émouvantes, nous est présentée par une

plume amie l'évolution psychologique, littéraire et religieuse d'un de nos écrivains les plus pénétrants : Jean Thorel. — L'auteur de la *Complainte humaine*, de *Devant le bonheur*, de *La Race*, etc.; le traducteur et le metteur en scène des drames de Hauptmann, l'infatigable chroniqueur dramatique de la *Revue des Deux-Mondes*, de la *Revue Bleue*... parce qu'il avait une âme droite, et n'avait jamais péché contre la lumière, devait, à son tour, entendre l'appel des armes et s'acheminer, à l'exemple des jeunes instituteurs soldats, dont M. Bessières nous entretenait naguère, vers les Romes éternelles, et, par le même chemin, vers le service de la France éternelle. Tous ceux qui souhaitent voir notre théâtre national cesser d'être "l'hôpital des perversités littéraires", servir de nouveau, au rayonnement de l'âme française, liront et feront lire ces pages bienfaisantes. Daté du *Chemin des Dames*, publié en articles dans les *Etudes* voilà plusieurs mois, ce livret, intéressant à l'égal d'un roman, nous est présenté, dans la préface, par deux amis de Jean Thorel, M. Henry Bordeaux et M. René Bazin.

* * *

DIEU NOUS AIME, par l'abbé Félix Klein, professeur à Paris, aumônier de l'ambulance américaine, chez Lecoffre, à Paris.

Dieu nous aime, telle est la pensée qui inspire toutes les pages de ce livre et en fait l'unité réelle. Dans ses entretiens avec les blessés (plus de dix mille ont passé par son ambulance), l'abbé Klein choisit ce qui se rapporte aux points les plus élevés de la doctrine chrétienne, et il l'expose avec tant de simplicité, en un style si clair et si pur, que les lecteurs même incroyants ne pourront s'empêcher d'y prendre intérêt. Ils aimeront à reconnaître, sous une forme et dans des sujets un peu différents, l'auteur des *Douleurs qui espèrent* et de *La Guerre vue d'une ambulance*. — L'aumônier-écrivain n'oublie pas qu'il parle de religion devant de grands blessés à peine sortis des périls mortels de la guerre. Constamment il s'adapte aux préoccupations, aux besoins, aux anxiétés de son auditoire, et rien n'est original, rien n'est vraiment neuf, comme la rencontre, pour ainsi dire, des idées éternelles avec les âmes les plus fortement atteintes par l'épreuve d'aujourd'hui. Le discours sur l'arrivée de l'Amérique, donné en appendice, et qui fut prononcé le 4 juillet dernier pour la fête de l'Indépendance des Etats-Unis, est un petit chef-d'œuvre d'éloquence patriotique.

* * *